

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

IMMIGRÉS : VOTRE ENQUETE

NOVEMBRE 1968 - N° 276. PRIX : 2 FRANCS

TÉLÉVISION : SUR L'ANTISÉMITISME

ARMAND JAMMOT
Vous a présenté
ce Soir
les DOSSIERS de l'ECRAN



Collection Automne-Hiver

1968-69



Blouson
« Randall Scherpa »



pour
Hommes
Femmes
et Enfants

Super caban
mixte



Pantalon
Ceinturon
Très grand
choix



BIR
312, rue St-Martin
PARIS, 272 12-95

VETEMENTS
SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Anoraks
- Fuseaux
- Pantalons à pont
- et toutes les nouveautés Teen-agers
- et tous les pantalons taille basse et pantalons marins
- Foam-Back
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainage fantaisie
- Imperméables

Catalogue envoyé sur demande

LA GAMINERIE

137, boulevard Saint-Germain



PARIS, ROME, GENÈVE, MONTRÉAL

vager nastat **Real**

Boutique-Couture : 65/67, Faubourg Saint-Honoré - Paris-8^e

GAGNEZ UN VOYAGE A CUBA

Le concours, ouvert aux comités locaux du M.R.A.P. et à quiconque, abonné ou non à *Droit et Liberté*, se terminera le 1^{er} mars 1969. Les participants doivent adresser dans un délai maximum d'un mois à l'administration de la revue (1) les abonnements recueillis pour que les nouveaux abonnés puissent recevoir aussitôt *Droit et Liberté*. (Voir les derniers résultats dans la rubrique : « Vie du M.R.A.P. ».)

Le premier prix du concours est un séjour de trois semaines pour deux personnes à Cuba, offert par « 15 Club ». De nombreux autres prix — livres d'art, postes à transistors, disques, appareils photographiques — seront distribués.

En quatre mois,
vous pouvez recueillir
de nombreux abonnements.

(1) 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e - C.C.P. 6070-98 Paris.

LE CONCOURS D'ABONNEMENTS CONTINUE !

DROIT ET LIBERTÉ — N° 276 — NOVEMBRE 1968



RELIEZ VOTRE COLLECTION

« Droit et Liberté » vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur vert sombre, pour les numéros de l'année.
Prix : 10 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 1,50 F (numéros de 1967) ou de 2,00 F (numéros de 1968).

Si vous n'avez pas conservé les numéros anciens, vous pouvez commander les 11 numéros de 1967 dans leur reliure pour le prix de 25 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

**VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION,
SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE
UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE**

BULLETIN

M. Adresse
commande la reliure « Droit et Liberté » 12 F (1)
s'abonne pour un an (abonnement ordinaire) 20 F (1)
(abonnement de soutien) 40 F (1)

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1),
la somme de
« Droit et Liberté » : 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e. C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

DANS NOTRE

Les chrétiens et l'antisémitisme

« Dans votre numéro de septembre-octobre de *Droit & Liberté*, je lis sous la plume de Jacques Nantet :

« Il (le livre de René Laurentin intitulé *L'Eglise et les Juifs à Vatican II*) rappelle que les protestants, lors du Conseil œcuménique des Églises en 1961, condamnent formellement à New Delhi l'antisémitisme. Vatican II, plus ambitieux, pose la question générale de la liberté religieuse... »

Deux remarques sont à faire. Tout d'abord les Églises protestantes ont formellement adopté les conclusions du Congrès judéo-chrétien de Seelisberg, en 1947 ; conclusions inspirées du livre de Jules Isaac : *« Jésus et Israël »*. Et je crois savoir qu'une position analogue avait été prise par le catholicisme, sans attendre Vatican II. Les déclarations de New Delhi et de Vatican II, si importantes qu'elles soient, n'ont fait que confirmer des attitudes antérieures.

En ce qui concerne « la question générale de la liberté religieuse », me sera-t-il permis de faire remarquer, très fraternellement, que le Conseil œcuménique n'avait pas à faire une déclaration « ambitieuse ». Car pour ce Conseil, la question a été réglée une fois pour toutes à sa naissance même, dès la première Conférence œcuménique de Stockholm en 1925. On peut ajouter que, si les Églises issues de la Réforme du XVI^e siècle ont, suivant les cas, mis plus ou moins de temps à faire passer dans les mœurs la liberté religieuse, un historien ne peut ignorer que, dans les pays où la Réforme s'est implantée, ce n'est pas d'hier que la liberté religieuse existe et est respectée. »

Pasteur P. DUCROS

La rue aux Juifs

Ne pourriez-vous pas déclencher une campagne contre la perpétuation dans de nombreuses



COURRIER

villes de France des rues ou ruelles « aux Juifs », rappel du temps point si lointain, des ghettos ? Alors que les municipalités débaptisent à la légère les voies aux vieux noms expressifs, témoins de leur histoire locale, il conviendrait qu'elles fassent disparaître les noms d'un passé abhorré et le M.R.A.P. me paraît bien placé pour intervenir auprès d'elles.

Ph. DENQUIN,
78-Auvers-sur-Oise

Nous serions heureux de savoir ce qu'en pensent nos lecteurs. Car on peut considérer que ces noms de rues, évoquant une réalité du passé, ont leur raison d'être, sans pour autant susciter l'antisémitisme, ni témoigner d'une attitude malveillante de la part des municipalités concernées.

Dans un café

Je prenais mon café rue de Rivoli. A côté de moi se trouvait un Africain assez désorienté. Il avait commandé un sandwich d'une valeur de 1,50 F. Sans doute avait-il mal compris la somme qui lui était réclamée, car il remit 1 F au garçon. Celui-ci, d'un ton incorrect, lui réclame : « plus ». L'Africain remet 1,50 F au garçon, qui reprend : « plus ». L'Africain lui donne encore 0,20 F, et le garçon réclame : « plus ». J'interviens alors et demande au garçon le prix du sandwich : il est à 1,50 F.

J'explique alors à l'Africain qu'il ne doit que 1,50 F plus un pourboire facultatif de 12 %.

Mme BALDOCCHI,
92-Malakoff

Malsain

« Attaquée chez elle, frappée par un Noir qui voulait lui voler ses économies, l'autre soir, 53, rue Blanchard (20^e), Mme Marie Allard, 79 ans, a dû être hospitalisée avec plusieurs fractures. » Ce petit article paru dans un quotidien m'a blessée. Pourquoi avoir spécifié qu'il s'agissait d'un Noir ? Cet homme aurait été blanc que la chose se serait passée de la même façon.

En France, quand un incident est causé par un Français, cela passe inaperçu.

Quand il s'agit d'un Noir ou d'un Nord-Africain, les « braves gens » ont tôt fait de placer tous les peuples noirs et tous les Nord-Africains dans le même « sac ».

Michèle NIEDZVIEDZ
Paris (11^e)

« Réparations » tardives

Les victimes du nazisme qui ont obtenu des « réparations » rencontrent différentes difficultés actuellement (serait-ce l'annonce d'un coup d'éponge ?) auprès des autorités allemandes pour bénéficier d'une cure médicale tous les ans, de même que pour le remboursement des frais de la cure effectuée.

Ainsi, moi-même, qui suis âgé de 65 ans, et malade au taux de 100 % depuis quatre ans (et je ne leur coûte pas cher, vu que la Sécurité sociale me rembourse complètement mes frais de soins), je me suis vu refuser la cure pour 1967, avec motif que, désormais, on n'accorde plus de cure que tous les deux ans. En plus, depuis fin août 66, j'ai déposé tous les papiers nécessaires au remboursement de la cure 1966 : jusqu'à ce jour, je ne suis pas encore remboursé.

M.M. - Paris

Un très grand ami

Je fais ce que je peux pour lutter contre la guerre du Vietnam. J'étais en relations suivies avec M. Robert Kennedy et, depuis sa première lettre datée de décembre 1966, j'ai reçu plus de quinze lettres. En lui, j'ai perdu un très grand ami qui était un homme d'une très grande valeur morale.

C'est une très grande perte pour l'Amérique car il aimait beaucoup son pays et désirait de tout cœur que le monde entier considère l'Amérique telle qu'elle aurait dû toujours être.

Marlyse PERRIN. Paris

Inlassablement

J'ai le plaisir de vous envoyer le montant des deux carnets de bons de soutien, soit la somme de 20 F.

Je profite de cette occasion pour féliciter le M.R.A.P. pour l'action courageuse qu'il mène inlassablement.

Professeur F. N'SOUGAN
AGBLEMAGNON. Paris

Je dois vous féliciter pour les diverses positions avancées par le M.R.A.P. et surtout au cours des événements tragiques du Moyen-Orient.

Vous n'êtes pas sans savoir que, d'abord, remuer les gens de leur indifférence ne peut pas être fait sans demander de longs délais, le travail de moralisation devant se faire en profondeur pour que la prise de conscience soit effective.

Jean FOURDUET,
Paris (10^e)

Vous trouverez ci-joint un chèque de 20 F représentant les deux carnets de dix billets au total que vous avez bien voulu me confier.

J'ai réussi avec joie à les placer parmi mes amis et j'espère que le règlement n'a pas été trop long.

Michèle CLERGERIE,
92-Meudon

dans ce numéro

TELEVISION : SUR L'ANTISEMITISME

Après un « dossier de l'écran » passionné, « Droit et Liberté » répond à vos questions 6-7

LE PROCES EXEMPLAIRE DE JOSEPH KACZMARCZYK

Les mésaventures d'un homme au nom « à coucher dehors » 8

J.O. : LES GRANDS NEGRES ET LES « P'TITS BLANCS »

Les préjugés sur le zinc 9

PORTUGAL : LA SUCCESSION DE SALAZAR

Le dernier empire colonial du XX^e siècle 12-13

Le dossier du mois : IMMIGRES : VOTRE ENQUETE

Pour connaître ce problème difficile, « Droit et Liberté » a besoin de vous 17-24

102 ARTISTES POUR LE M.R.A.P.

Une collection admirable 25-26

LE CONTE DU RICAIN NOIR

Une nouvelle de Melvin van Peebles 32-34

droit & Liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 20 F
- Abonnement de soutien : 40 F
- Etranger : 30 F

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).

43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-36-39.

Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73-4-15

- Un an : 200 FB.
- Soutien : 400 FB.

SUISSE

Librairie Rousseau - 3, rue Jean-Jacques-Rousseau - Genève - C.C.P. 12.7249.

- Un an : 18 F

éditorial

DU PODIUM AU GHETTO

UNE vertueuse indignation s'empare de certains commentateurs plus ou moins sportifs, qui voient dans la dénonciation du racisme par les athlètes noirs américains, un danger pour l'esprit olympique. En levant leur poing ganté de noir au moment où retentissait leur hymne national, Smith et Carlos n'ont fait pourtant que souligner le divorce entre les honneurs qui leur sont accordés sur le stade et les humiliations qui sont, chez eux, le lot quotidien des « gens de couleur ». Alors que leurs exploits font l'admiration du monde, c'est aux États-Unis qu'ils sont le moins exaltés. Citoyens de seconde zone, ils refusent désormais de jouer les « chevaux de parade » tous les quatre ans, pour regagner ensuite, sagement, leurs ghettos. Cet hymne, ce drapeau dont ils ont détourné la tête symbolisent pour eux une oppression qui prend précisément le contre-pied de l'esprit olympique. On ne saurait leur reprocher de l'avoir signifié sur les lieux mêmes où s'affirment, en une compétition loyale, l'égalité de tous et la valeur de chacun.

M. SERGE GROUSSARD, envoyé spécial d'un journal parisien s'étonne : sur le podium, avec ces « deux magnifiques spécimens de noirs américains », l'Australien Peter Norman, « athlète blond à la peau rose », a eu, écrit-il, « la faiblesse d'accepter de mettre lui aussi (l') insigne » antiraciste que les champions noirs portaient sur la poitrine. Faiblesse ? Nous applaudissons, quant à nous, ce témoignage de solidarité.

La lutte contre le racisme, en effet, ne saurait se réduire à la simple auto-défense des victimes. Car nous sommes tous concernés lorsque des êtres humains, quels qu'ils soient, où qu'ils soient, se voient imputer à crime leur origine. Dans une société, dans un monde où sévissent les discriminations et les haines racistes, de vices profonds mettent en cause la dignité et la sécurité de tous les hommes sans exception ; tous doivent s'en préoccuper.

Rester indifférent, c'est accepter que l'humanité recule ou stagne. Agir, c'est vouloir qu'elle se dégage de la barbarie des vieux âges, qu'elle progresse, pour le bien de tous, vers un avenir de justice et de paix. Il est faux, quoi qu'en dise M. Groussard, de considérer comme une attaque intolérable contre un pays la dénonciation des erreurs et des méfaits qui s'y commettent. C'est au contraire, en accord avec les meilleurs de ses citoyens, l'aider à se conformer aux idéaux dont se réclament aujourd'hui tous les peuples civilisés.

En 1936, affirme encore, non sans nostalgie, M. Groussard, aucun incident « choquant » ne troubla la « trêve » des Jeux Olympiques, qui se tenaient pourtant en Allemagne nazie. Sans doute aurait-il oublié les insolentes manifestations des hitlériens, que reflète, par exemple, le film raciste de Leni Riefenstahl, « Les Dieux du Stade ». En tout cas, s'il en est tout autrement en 1968, c'est que bien des choses ont changé dans l'interval. Faut-il le regretter ?

Albert LÉVY.



La photo « scandaleuse » qui a fait le tour du monde. Tommy Smith et John Carlos lèvent le point pendant l'exécution de l'hymne américain. L'Australien Peter Norman (médaille d'argent) arborait aussi, par solidarité, un badge antiraciste.

Après l'émission d'Armand Jammot « les Dossiers de l'écran », *Droit et Liberté* répond aux questions qui ont été posées à S.V.P.

TÉLÉVISION : SUR L'ANTISEMITISME

Le 9 octobre, Armand Jammot et Guy Darbois consacreront un de leurs **dossiers de l'écran** à l'antisémitisme. Après la projection du film *Le mur invisible* d'Elia Kazan, dix invités réunis autour d'Alain Jérôme discuteront du problème.

Deux sont des propagandistes de l'antisémitisme, l'écrivain Roger Peyrefitte (auteur d'un roman « documentaire » intitulé *Les Juifs*), et le journaliste Claude Jacquemart, collaborateur du *Charivari*, qui n'est rentré en France que depuis quelques mois, grâce à la récente amnistie en faveur de l'OAS. Il est remarquable d'ailleurs qu'aucun des deux ne s'avoue antisémite. Les huit autres, personnalités religieuses (le rabbin Eisenberg, le R.P. Daboville) écrivains (Roger Ikor, Elie Wiesel), historien (Léon Poliakov), universitaire (le professeur Giraud), homme politique (Charles de Chambrun), et Charles Palant, Secrétaire Général du MRAP, s'attachèrent à cerner le problème de l'antisémitisme sous ses angles multiples. Des téléspectateurs firent rebondir le dialogue en posant des questions.

Plusieurs de ces questions ne furent pas retenues, parce que la durée de l'émission était minutée et parce que certaines furent jugées par trop farfelues. Judicieuses ou simplistes, ces questions sont intéressantes parce qu'elles sont significatives des idées reçues que partagent nombre de gens. C'est pourquoi *Droit et Liberté* répond ici aux questions que les invités des **dossiers de l'écran** n'ont pas eu le temps d'aborder.

● Un juif se définit-il par sa race ou par sa religion ?

Le problème commence justement avec tout essai de définition : lorsque les législateurs antisémites nazis ou pétainistes, élaborèrent leurs textes, ils se heurtèrent à des contradictions qu'ils tranchèrent par un absurde sanglant (« est juif celui que je désigne comme tel », disait Gœbbels). L'antisémitisme est-il comparable à l'anticléricalisme ? Non, puisqu'un juif athée reste

juif dans l'acception courante. Le critère religieux ne joue donc pas. La race alors ? Mais la quasi-totalité des juifs nord-africains sont des descendants de berbères convertis ; de même, le judaïsme se propagea en Europe, et spécialement dans le Midi de la France, par la conversion d'autochtones. La plupart des juifs d'Europe sont des descendants de ligures, de celtes ou de goths.

Dans l'ancien régime théocratique, c'est la particularité religieuse qui créa la minorité juive. Lorsque l'antisémitisme, de religieux

devint politique, au XIX^e siècle, l'ambiguïté s'installa. Aujourd'hui, certains juifs se définissent par le critère religieux, d'autres par l'appartenance à une communauté qui des siècles de vie en ghettos a donné des caractères sociaux et culturels particuliers, d'autres enfin disent, simplement, comme l'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg : « Je ne serai juif que tant que l'antisémitisme existera ».

● Y a-t-il un racisme juif ?

Question mal posée : il est vrai que la religion juive tente de maintenir la cohésion de ses fidèles, notamment en matière de mariage. Mais ceci est vrai de toute religion et les obstacles formels qui peuvent surgir dans un mariage judéo-catholique ne sont ni différents, ni plus importants que dans un mariage catholique-protestant, par exemple. Il est d'ailleurs assez compréhensible que quelqu'un qui vit profondément sa foi religieuse, s'entende plus facilement avec quelqu'un qui la partage.

Qu'il existe par ailleurs des racistes juifs n'est pas plus douteux qu'il existe des racistes blancs, noirs, jaunes, anglo-saxons, latins, catholiques ou musulmans. Mais il faut se garder de juger de la même façon le racisme des victimes (noirs, juifs, colonisés...) et celui des oppresseurs, le second étant à l'origine du premier.

● Les israélites ne devraient-ils pas réintégrer Israël ?

La naissance de l'Etat d'Israël a créé une certaine ambiguïté, mais il est cependant aisé d'y voir clair. Beaucoup de juifs (la plupart même), citoyens de divers pays où ils sont parfaitement intégrés n'ont aucune raison de vouloir changer de patrie — ce qui n'empêche pas qu'ils puissent éprouver (comme d'ailleurs nombre de non-juifs) de la sympathie pour Israël. En fait, le peuplement d'Israël s'est fait presque exclusivement, à partir des pays où les juifs furent persécutés, notamment par le nazisme.

● Pourquoi dénonce-t-on le seul racisme antijuif ?

« On » ne dénonce pas que celui-là. L'O.R.T.F. diffusa en septembre dernier une émission de Jean Schmidt, *l'Afrique des banlieues*, qui dénonçait le racisme antinoir. Il est, hélas, vrai, que certaines haines raciales sont plus répandues que d'autres. Personne en France n'ose plus s'affirmer antisémite (à commencer par M.M. Peyrefitte et Jacquemart), alors que dans certaine presse spécialisée, dont *Minute* est le plus beau fleuron, le racisme anti-nord-africain atteint parfois l'incitation au pogrome.

● A quoi est due la discrimination envers les juifs nord-africains en Israël ?

Elle est due au fait justement qu'il n'existe pas une « race juive ». Lorsque les premiers israéliens, venus de Pologne, d'Allemagne et d'Europe virent arriver les juifs irakiens, yéménites ou nord-africains, très proches, par le type et les coutumes, des Arabes, ils mesurèrent l'abîme qui les séparait : « Nous ne voulons pas devenir un pays levantin », déclara alors Ben Gourion. Le clivage est demeuré depuis : le pays est gouverné par des « européens » alors que la majorité des Israéliens est aujourd'hui d'origine moyen-orientale.

● Quelle est l'origine de la puissance d'argent juive ? Pourquoi les juifs sont-ils méfiants et « radins » ?

Voilà le stéréotype principal de l'antisémitisme. Plusieurs socialistes utopiques français furent antisémites (Fourier et Proudhon, notamment), ce qui fit dire à Bebel que l'antisémitisme était le « socialisme des imbéciles ».

Sous l'Ancien Régime, il était interdit aux juifs de posséder la terre, d'exercer des fonctions publiques et d'employer une main-d'œuvre non-juive. C'est ainsi que cette minorité fut cantonnée dans le seul commerce, et principalement le commerce de l'argent. Ce fut d'ailleurs aussi le cas des protestants, autre minorité privée de droits après la révocation de l'Edit de Nantes. Ainsi s'explique le fait qu'à la Révolution, lorsque fut établie la liberté des cultes, une notable proportion de banquiers étaient juifs ou protestants.

Cela dit, il n'existe pas de « puissance d'argent juive » : il existe des puissances industrielles et financières qu'il est enfantin de définir par de tels clivages. Pour ne prendre qu'un exemple, André Citroën était juif, mais Michelin, qui hérita de sa firme, ne l'est pas. Les noms que l'on retrouve dans les conseils d'administration sont aussi variés qu'il est possible de l'être.

Inversement, il existe nombre de petits commerçants et de travailleurs juifs. Il y a des juifs au parti communiste, comme à l'U.D.R. ou au Centre Démocrate, à la C.G.T., comme au Conseil National du Patronat Français. L'opposition factice entre juifs et non-juifs a toujours servi à dissimuler des oppositions d'intérêts bien plus réels ; lorsque la famine menaçait dans l'ancienne Russie, la police du Tsar fabriqua des pogromes, pendant que les hobereaux édifiaient leur fortune sur la spéculation des grains.

AU COURS DU DÉBAT



Armand Jammot (à droite) et Alain Jérôme qui présente l'émission, au cours d'une séance de travail

Roger IKOR : Pour se décharger des complexes.

L'antisémitisme n'est plus essentiellement la haine des juifs, mais plutôt la façon qu'ont les hommes de s'y décharger de leurs propres complexes, de tout ce qu'ils haïssent en eux-mêmes. C'est cet aspect qui me paraît infiniment plus redoutable qu'une haine ouverte.

Léon POLIAKOV : L'enseignement du mépris.

Etant donné l'« enseignement du mépris » de l'Eglise, à propos des juifs, le populaire les haïssait et en leur qualité de prêteurs d'argent et en leur qualité de déicides.

Ils étaient entourés d'un halo de légendes... de suspicion et de haine qui, malgré la laïcisation et leur émancipation, a survécu jusqu'à nos jours.

Le R.P. DABOSVILLE : L'antijudaïsme de la rupture.

Je serai tenté de différencier de l'antisémitisme médiéval, un antijudaïsme de la rupture, qui a des causes dont la grandeur n'échappe à personne, croyants ou incroyants : il résulte de ce schisme extraordinaire survenu à l'intérieur de la communauté juive, qui fait que des juifs se sont séparés, que les chrétiens sont en somme des juifs chrétiens par héritage. Cet antijudaïsme a supporté, ensuite, les contaminations de la cité chrétienne... réminiscence de la cité païenne imprégnée de religion.

Professeur GIRAUD : Une atmosphère favorable

Toutes les fois qu'on parle d'un juif comme d'un élément différent, on travaille déjà dans une atmosphère favorable à l'antisémitisme. Car des millions de chrétiens ont été élevés dans l'idée que les juifs avaient une certaine responsabilité dans la mort du Christ...

Par conséquent, des phrases anodines font naître ou renaître dans la population des sentiments profondément ancrés...

Charles DE CHAMBRUN : La solution de l'intégration.

(En ce qui concerne l'antisémitisme) il ne faudrait pas qu'à travers les traumatismes de la dernière guerre, les juifs exaltent un certain complexe qui tend à les isoler... Nous sommes quelques-uns à penser que la seule solution est l'intégration.

Le rabbin Josy EISENBERG : Le droit à la différence.

C'est un préjugé, celui qui consiste à penser que pour mettre fin à l'antisémitisme, il n'y a qu'une solution finale : ou bien on les brûle, ou bien on s'arrange pour qu'il n'y ait plus de juifs en faisant qu'ils cessent d'être juifs (...). Il s'agit de savoir si un groupe communautaire a le droit de conserver ses habitudes de pensée, de culture, sa civilisation, sans constituer pour autant une agression (...).

Le problème des juifs de l'Est est important. Nous constatons que, chaque fois qu'il y a une chute de la démocratie... au premier rang, sont visés, sont dénoncés, même lorsqu'ils n'existent pas, les juifs (...).

Elie WIESEL : Le juif n'est-il pas un être humain ?

Je n'aime pas être acculé au choix : me définir soit en tant que juif, soit en tant qu'être humain. Qui vous donne le droit de juger, le droit de dire qu'un juif n'est pas un être humain, membre de la société comme tous les autres ? (...)

Pour un juif aujourd'hui survivant — parce que chaque juif a le droit d'être appelé survivant — c'est un privilège de participer à son histoire, car c'est ainsi qu'il participe à l'histoire de l'humanité toute entière.

La police avait une bonne raison de le soupçonner : il était Polonais.

LE PROCÈS EXEMPLAIRE DE JOSEPH KACZMARCZYK

UN « nom à coucher dehors », selon l'expression pleine de tact d'un magistrat des Assises de la Marne, est-il une présomption de culpabilité ? Oui, si l'on se réfère au procès Kaczmarczyk devant les mêmes assises de la Marne, le mois dernier.

Joseph Kaczmarczyk est ce maçon qui vient

d'être lavé par ses juges de la pire accusation qui soit : le viol et l'assassinat d'une écolière de 12 ans, la fille de ses voisins, de ses amis.

L'affaire remonte à décembre dernier : la petite Marie-Claude Gervais disparut à la sortie de l'école. On retrouva son corps le lendemain, dans un canal, à 17 kilomètres de Châlons-

sur-Marne. Trois semaines plus tard, Joseph Kaczmarczyk était arrêté et inculpé : à défaut d'une preuve formelle, une multitude de témoignages convergeaient pour le déclarer coupable. Or le procès balaya en un rien de temps ce bel échafaudage. La défense n'eut aucune difficulté à prouver que Joseph Kaczmarczyk avait été présumé suspect par hypothèse, et que la police avait retenu, voire suscité des témoignages, qu'elle en avait écarté ou découragé d'autres en fonction de cet *a priori*.

Dès le berceau

Pourquoi cet *a priori* ? M^e Isorni (1) le défenseur de l'accusé, l'expliqua au procès : « Ce qu'il y avait d'abord contre lui, c'est que Joseph Kaczmarczyk est un ouvrier. Père, c'est un ouvrier polonais... C'est un garçon qui vit dans ses rêves et qui ne boit jamais de vin. Monsieur l'avocat général lui-même l'a accusé de ne jamais mettre les pieds dans un café. Croyez-

(1) Moins bien inspiré en d'autres circonstances.

vous qu'il suffise d'être polonais et de boire du lait pour être envoyé à la guillotine ? »

Un symbole

Bref, Kaczmarczyk était différent : dans des sociétés primitives ou plus simplement dans des milieux socialement homogènes, l'individu différent est d'emblée un suspect : dans les campagnes françaises mêmes où tout le monde était agriculteur, le potier, le meunier, le forgeron, étaient volontiers soupçonnés de sorcellerie : ne parlons pas des infirmes congénitaux, dont la réputation maléfique commençait dès le berceau. Une des sources de l'antisémitisme est à chercher là aussi : un rite religieux différent est vite assimilé à des pratiques diaboliques. De nos jours encore, dans certaines régions de France, l'homme qui vient d'ailleurs, ne serait-ce que d'un département voisin, demeure « en dehors » : il sera toujours un étranger dont le plus anodin des comportements pourra prêter à soupçons ou à hostilité.

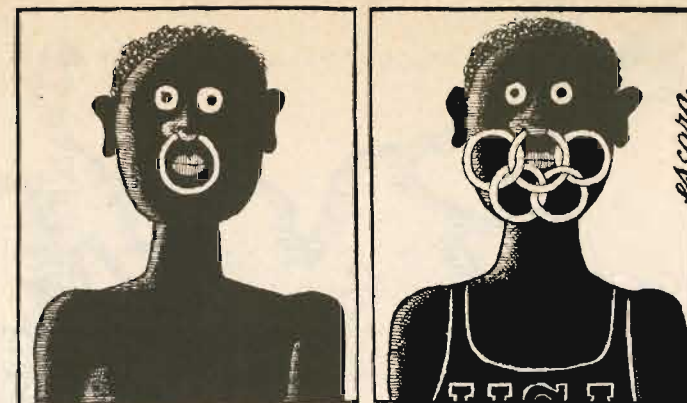
Par cet aspect, le procès Kaczmarczyk ne pouvait que rappeler cet autre procès qui défraya la chronique judiciaire voici quelques mois : le procès Mehyaoui, Kaddour Mehyaoui, on s'en souvient, était accusé d'avoir massacré toute la famille d'un pharmacien — quatre personnes — d'Origny-Sainte-Benoite, dans la Somme. Le Tribunal, en fin de compte, le déclara coupable et le condamna à la réclusion perpétuelle. Mais l'affaire fut entachée de mille irrégularités qui susciterent chez son avocat les mêmes réflexions que le procès Kaczmarczyk chez M^e Isorni. « Je garde la conviction, avait dit M^e Pollack lors du procès, que si cet homme n'était pas arabe il ne serait pas là. Il est entré dans son malheur le jour où il a voulu jeter ses regards sur la fille de l'officier français en retraite, qu'il a fini par épouser. Cela lui a valu, petit à petit, la haine et la colère de tout un village... »

Les rats et les polacks

Un peu plus tôt, un témoin avait certifié avoir vu Mehyaoui et un complice dans un taxi. Dans une première déposition, il avait parlé de deux noirs américains : pressé par l'avocat, il avait répliqué sèchement : « Pour moi, deux noirs ou deux nord-africains, c'est la même chose ». Ce qui avait fait dire à M^e Pollack : « Si j'ai devant moi des hommes qui se disent que l'Arabe peut à tout moment devenir un assassin et partent de ce principe, je n'ai plus qu'à fermer mon dossier ».

Autant que le « raton », le « polack » est suspect par nature, surtout dans ces villes industrielles de l'Est où l'immigration polonaise est nombreuse et très refermée sur elle-même (les parents de Kaczmarczyk, installés à Châlons depuis des décennies, ne parlent qu'à peine le français). Une différence pourtant entre les deux procès : lorsque l'accusé fut acquitté, le public (des jeunes, des travailleurs et des étudiants pour la plupart) applaudit. Le procès Kaczmarczyk était devenu un symbole : il le restera désormais.

Pierre LASNIER



Le noir américain vu par les racistes avant et après les Jeux Olympiques (dessin d'Escaro paru dans *Le Canard enchaîné*).

LES GRANDS NÈGRES ET LES PTITS BLANCS

C'ELA avait commencé, comme cela, à la cantine. Mais vrai, pour rigoler... On discutait, bien sûr, des Jeux Olympiques, de la télé. Et du fameux bond à 8,90 m de Bob Beamon.

Jacques, le magasinier, fervent lecteur des chroniques sportives venait de risquer une comparaison entre la moisson de médailles des athlètes noirs et les pâles résultats des athlètes français.

La réplique fusa, cinglante :

— Tu ne vas tout de même pas comparer ! Les noirs, ils ont ça dans le sang. Ce sont presque des animaux, de beaux animaux, j'en conviens, mais leur vie qui les oblige à courir, sauter, chasser, les développe.

Jacques éclata de rire : « Un jour, un noir implorait Dieu : pourquoi m'as-tu donné de si longues jambes ? »

— C'est pour mieux courir dans la savane.

— Pourquoi m'as-tu donné de si longs bras ?

— C'est pour mieux grimper aux arbres quand tu es poursuivi.

— Pourquoi m'as-tu fait la peau noire ?

— C'est pour mieux te dissimuler dans la forêt.

— Pourquoi m'as-tu fait les cheveux crépus ?

— Tes cheveux longs se seraient accrochés aux épines de la brousse...

— Alors, mon Dieu, pourquoi m'as-tu fait naître à Chicago ? »

Jacques n'avait pas seulement mis les rieurs de son côté :

— Il ne faut quand même pas oublier que ces athlètes qui donnent tant de médailles aux États-Unis ont quitté depuis des générations la forêt vierge et la savane. Ils connaissent davantage les taudis que la forêt.

Mais l'autre ne s'avoua pas battu.

— Alors comment expliques-tu, mon vieux, qu'ils ne soient forts qu'en sports de vitesse ou de détente, et qu'ils n'aient pas de nageurs ?

Jacques sourit.

« Ils sont aidés »

— On pourrait discuter physiologie et tout le reste. Mais c'est bien plus simple : si on acceptait les noirs dans les piscines, il y aurait aussi des champions noirs de natation ou de

tennis comme ce Arthur Ashe qui est une exception.

Vois-tu, aux États-Unis, les noirs sont des champions d'athlétisme, de basket, de boxe, de football américain... Mais ils sont aussi, médecins, avocats... Seulement pour devenir médecins, avocats, il leur faut entrer à l'Université... et pour y avoir des bourses, quand on est noir, il faut faire de la publicité au collège en étant un grand champion ! Et les Universités ont des équipes d'athlétisme et de basket de valeur à ce prix là.

Que demain une Université décide de créer une équipe de nageurs ou de tennismen noirs et tu verras, dans une dizaine d'années ils seront aussi forts dans ces sports qu'aujourd'hui en course à pied ou en saut...

— Oui, d'accord, mais enfin, tous ces noirs, vedettes des Jeux Olympiques, ils ont, quand même, bénéficié de l'aide américaine ; Ce sont des citoyens des U.S.A.... Preuve qu'ils sont aidés, là-bas !

— Aidés ? Non, je te le répète, exploités. Mais maintenant, on assiste également à la venue d'autres noirs sur les podiums olympiques. De l'Éthiopie au Kenya, on découvre le sport. Et au fur et à mesure que les pays d'Afrique conquièrent leur indépendance ils gagnent le droit de pratiquer le sport ; alors attendis !

— Nous n'en finirons pas, mais avoue qu'à Mexico, en levant le poing sur le podium, ils n'ont pas été très sportifs et on a bien fait de les sanctionner. Le sport doit rester le sport...

— Non, sans blague, pour une fois qu'ils avaient l'occasion de s'exprimer, de manifester sans tomber sous les coups des matraques de la police... Et puis je vais te dire une chose. Tu es excusable de ne pas le savoir, tu es jeune. A Berlin, en 1936, quand les vainqueurs allemands montaient sur le podium olympique, ils savaient la foule à la nazie. Et dans la tribune officielle, M. Avery Brundage applaudissait. C'est le même Brundage, aujourd'hui dictateur du Comité Olympique International, qui a exigé que Smith et Carlos soient chassés du Village olympique.

— Eh bien oui, je crois que tu as raison. Allons trinquer au sport...

— Garçon, deux petits blancs...

Abel MICHÉA

HISTOIRE D'UN FAIT-DIVERS

Il y a 3 semaines, une honnête jeune femme accostée par un Nord-Africain avait dû téléphoner à la police pour se défaire de l'importun

Elle est attaquée à son domicile par un commando punitif QUI MET LE FEU dans son appartement

Une jeune femme de Troyes, mariée, rappelle-t-on, il y a trois semaines, a été victime, hier matin, d'une agression sexuelle. Elle a immédiatement téléphoné à la police.

“MAINTENANT, JE VIS DANS LA PEUR, C'EST ATROCE”

nous déclare dans une interview Mme Micheline Lanriot, la victime de l'agression hors-série commise par trois Nord-Africains

“AUCUN ÉLÉMENT NOUVEAU”

nous ont, par ailleurs précisé les policiers chargés de cette mystérieuse affaire

COUP DE THÉÂTRE DANS L'AFFAIRE DU “COMMANDO NORD-AFRICAIN”

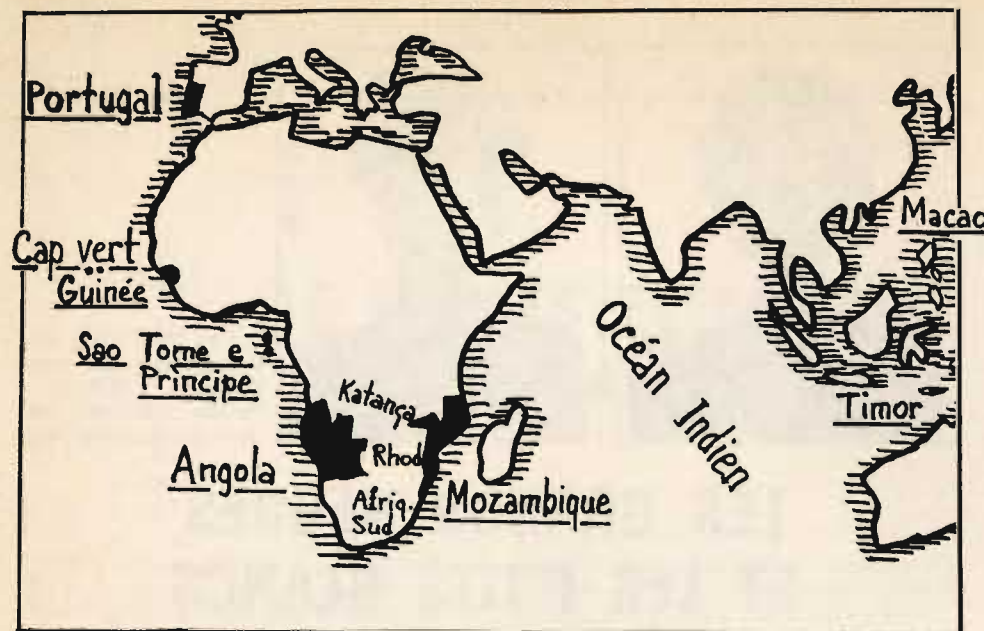
Le « coup de théâtre » était le suivant : la « victime » avait tout simplement imaginé ce « commando nord-africain » ! L'affaire — dont Libération-Champagne a rendu compte — s'est déroulée à Troyes. Micheline Lanriot avait mis accidentellement le feu à son logement. Pensant que sa compagnie d'assurances ne paierait pas, elle trouva plus sûr de mettre le sinistre sur le compte d'un « commando nord-africain » ! Elle finit, sur les questions d'un commissaire, par avouer son mensonge. Mais la population champenoise avait été mise en condition : longtemps on soupçonna tous les Nord-Africains de la région d'être des criminels accomplis ou en puissance.

La presse avait contribué à cette mise en condition : elle se montra beaucoup plus discrète après le « coup de théâtre » qu'avant.

Le commando punitif nord-africain qui attaqua une jeune femme à son domicile et mit le feu à l'appartement N'EST TOUJOURS PAS IDENTIFIÉ

Hier soir, 40 sous-officiers du camp de Mailly sont descendus à Troyes, pour témoigner de leur sympathie à leur camarade le sergent Lanriot, mari de la victime

La nouvelle de l'incident a suscité une vive émotion dans la ville. Les sous-officiers du camp de Mailly ont été reçus par le sergent Lanriot, mari de la victime.



Dans le pays qui prétend « civiliser les races inférieures » de son empire colonial, un homme sur trois ne sait pas lire.

PORTUGAL : LA SUCCESSION DE SALAZAR

L'AGONIE du Docteur Antonio Salazar aura duré longtemps. Mais le régime dictatorial imposé au peuple portugais, la politique de répression systématique pratiquée dans les colonies auront duré, eux, quelque quarante années. Et rien n'indique que le régime de Lisbonne puisse « évoluer » sous la direction de M. Marcelo Caetano. Sitôt désigné à la succession du Dr Salazar, M. Marcelo Caetano a affirmé qu'il assurerait la continuité de ce régime qui a fait du Portugal le détenteur de records peu enviables : le taux d'analphabétisme le plus élevé d'Europe (38,1 % en 1960 selon l'U.N.E.S.C.O.), la plus forte proportion de gens de maison (6,2 %), 50 % d'accouchements sans assistance médicale. L'ancien ministre des colonies a aussi précisé qu'il s'engageait « à ne rien négliger un seul moment pour défendre les provinces d'Outre-Mer ».

Il a d'ailleurs conservé la presque totalité des ministres du gouvernement Salazar.

Les mesures de sécurité

C'est le Dr Salazar lui-même qui proclamait : « On a dit qu'il fallait faire quelque chose de plus que la liberté, car avec la liberté on ne pouvait pas tout faire. Eh non ! on ne peut pas tout faire. Je dirai même qu'on ne peut rien faire ».

Ainsi étaient « justifiées » les mesures de sécurité et les méthodes de la P.I.D.E. (Police internationale de Défense de l'État), une sorte de gestapo placée directement sous l'autorité du président du Conseil.

Les mesures de sécurité permettent de détenir — en toute légalité — « pour une durée

indéterminée de six mois à trois années, renouvelable par périodes successives de trois années, et aussi longtemps qu'ils continueront de paraître dangereux » ceux qui sont accusés d'activités subversives.

La P.I.D.E. est elle-même en droit de détenir une personne durant 180 jours. Sur autorisation du ministre de l'Intérieur, cette détention peut être prolongée de 135 jours.

Est-ce pour répondre aux « besoins » sans cesse croissants de la P.I.D.E. qu'un décret a été pris, autorisant la déportation des démocrates portugais au camp de concentration de Tarrafal (Cap Vert), rouvert en 1961 ? Jusque là, seuls des patriotes africains y étaient chaque jour menacés de mort.

L'Afrique en flammes

Car le Portugal est le dernier empire colonial du XX^e siècle. Sur le renforcement des mouvements nationalistes, le Dr Salazar a porté l'habituelle — et spécieuse — appréciation : « Pourquoi l'Afrique est-elle en flammes ? Nous ne pensons pas que ce soit par combustion interne, c'est-à-dire en vertu d'un mouvement historique fatal qui pousserait ses populations à la rébellion, à la subversion, à la sécession et à l'indépendance ; elle est en flammes parce qu'on y a mis le feu de l'extérieur ».

Mais le Dr Salazar a été plus cynique : « Nous croyons qu'il y a des races décadentes ou arriérées vis-à-vis desquelles nous assumons le devoir de les appeler à la civilisation ».

Cet « appel à la civilisation » se traduit par exemple ainsi : chaque année, des dizaines de

milliers d'Africains sont livrés à l'Afrique du Sud pour travailler dans les mines. En compensation du service ainsi rendu, l'Etat portugais reçoit l'équivalent de 25 F par travailleur et une partie de son « salaire ». De plus, 47,5 % du trafic maritime d'importation de la région de Johannesburg passe obligatoirement par le port mozambicain de Lourenço Marques.

Il existe aussi dans les colonies le travail « sous contrat », forme légale de travail forcé : les Africains n'ayant pas travaillé pendant six mois au cours de l'année en sont passibles, au profit de l'État, de colons ou de sociétés privées.

« Un État, une race, une foi, une civilisation », proclame la devise du Portugal. Mais les Africains restent des « Indigènes » et il ne peut en être autrement. Et les colonies restent dominées par d'importants monopoles internationaux. Les intérêts non-portugais sont nombreux en Angola : sud-africains, américains, belges, français, etc. L'administration coloniale, en 1947 déjà, avait réservé toute la main-d'œuvre du district de Luanda à la **Diamang** pour la prospection et l'extraction du diamant. Le capital initial de ce trust était constitué de 45 % d'actions détenues par des sociétés américaines, 40 % par des sociétés anglaises et belges et 5 % par l'administration. La **Diamang** est exemptée de tous impôts.

Depuis 1961, 130.000 Portugais, sont sous les armes en Afrique, le service militaire est de quatre ans et plus de 40 % du budget va aux forces armées.

En Afrique, le Portugal apparaît bien comme le gendarme d'intérêts qui lui échappent.

Condamné par l'ONU.

Le Portugal, lui-même pays sous-développé comme en témoigne la constante émigration de travailleurs, n'aurait pas résisté longtemps aux guérilleros africains s'il n'avait bénéficié du soutien de l'O.T.A.N. dont il est membre (la France lui livre des hélicoptères et le chancelier Kiesinger lui a rendu récemment une visite d'amitié).

De plus une alliance politique a été établie entre le Portugal, l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Ainsi en 1965, les deux premiers ont signé un accord prévoyant l'immigration de plusieurs milliers de colons blancs au Mozambique. Les responsables du Front de libération du Mozambique (F.R.E.L.I.M.O.) ont indiqué que le but réel des deux gouvernements était de pourvoir l'armée portugaise du concours de mercenaires.

L'Assemblée générale de l'O.N.U. a condamné « la guerre coloniale menée par le gouvernement portugais contre les peuples pacifiques des territoires sous sa domination, guerre qui constitue un crime contre l'humanité et une menace grave à la paix et à la sécurité internationales » et « les activités des intérêts financiers opérant dans les territoires sous domination portugaise, qui exploitent les ressources humaines et matérielles de ces territoires et font obstacle au progrès de leurs peuples vers la liberté et l'indépendance ».

Il serait vain d'attendre de M. Marcelo Caetano des réformes fondamentales. N'a-t-il pas été considéré comme « l'architecte » du régime de Salazar ?

Jacques TENESSI

LES « PROVINCES D'OUTREMER »

Angola

● 1 246 700 kilomètres carrés. 5 154 000 habitants : 4 900 000 autochtones (50 % ont moins de 20 ans), 254 000 Européens.

● Productions minières : diamant, cuivre, zinc, wolfram, étain, minerai de fer (800 000 tonnes), manganèse (615 000 tonnes), mica, phosphates, or, argent, pétrole (758 000 tonnes).

● Productions agricoles : café (204 000 tonnes), maïs (105 000 tonnes), sucre de canne (68 000 tonnes), manioc (47 000 tonnes).

● Principales industries : sucreries et raffineries (67 000 tonnes), poisson séché (25 000 tonnes), articles chaussants en caoutchouc (800 000 paires).

● Mouvements de libération nationale : Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (M.P.L.A.) et Front National de Libération de l'Angola (F.N.L.A.), rivaux. Le premier est reconnu par l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) comme représentatif du peuple angolais. Le second a une audience essentiellement ethnique : il est implanté dans l'ethnie bakongo, près de la frontière du Congo-Kinshasa.

Guinée - Bissau

● 36 125 kilomètres carrés (y compris l'archipel des Bissagos). 527 000 habitants : 524 500 autochtones, 2 500 Européens.

● Productions agricoles : arachides (20 000 tonnes), riz (19 000 tonnes), noix de coco (12 300 tonnes), bois.

● Industries : quelques petites industries de transformation des produits agricoles.

● Mouvement de libération nationale : le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (P.A.I.G.C.), reconnu par l'O.U.A.

Cap Vert

● 4 033 kilomètres carrés (10 îles et 5 îlots). 232 000 habitants : 229 000 autochtones, 3 000 Européens.

● Productions agricoles : bananes, café, arachides.

● Industrie : sel (39 000 tonnes).

Mozambique

● 783 030 kilomètres carrés. 6 956 000 habitants : 6 726 000 autochtones, 180 000 Européens, 50 000 Asiatiques.

● Productions agricoles : canne à sucre (250 000 tonnes), thé (12 000 tonnes), noix de cajou (145 000 tonnes).

● Cheptel (1965) : bovins (1 450 000), caprins (467 000), ovins (132 000), porcins (306 000).

● Productions minières (loin de correspondre aux possibilités) : charbon : 282 807 tonnes, bauxite (244 779 tonnes).

● Industries : textiles, alimentaires.

● Produits chimiques : essence, gas-oil, fuel.

● Mouvement de libération nationale : Front de Libération du Mozambique (Frelimo, reconnu par l'O.U.A.).

Sao Tome et Principe

● 964 kilomètres carrés. 63 000 habitants : 60 000 autochtones, 3 000 Européens.

● Production agricole : cacao, café, copra, arachides.

● Cheptel : 3 000 bovins, 2 000 ovins.

● Industrie : quelques petites industries alimentaires.

● Mouvement de libération nationale : Comité de Libération de Sao Tome et Principe.

Macao

● 10 kilomètres carrés. 187 800 habitants. Enclave dans la République populaire de Chine. Le Portugal possédait une autre enclave, en Inde, que les Indiens ont repris en 1961. Il continue à faire fonctionner son administration coloniale à Lisbonne.

● Marché international officieux entre la Chine et le monde occidental.

Timor

● Ile de l'Indonésie. 14 925 kilomètres carrés. 550 000 habitants.

● Principale production : bois de Santal.

● Le Portugal occupe la partie est de l'île, la partie ouest (19 000 kilomètres carrés) restant à l'Indonésie.

Un technicien
vous conseillera

LE REFUGE

ski
camping
tennis
équitation

44, rue Saint-Placide
Paris-VI^e - Tél. : 222-27-33
Catalogue franco

Toute la maille

TRICOSIM

Garnitures, bords côte, synthétiques,
acryliques, laines, etc., pour fabricants
d'imperméables, anoraks et blousons,
été et hiver

41, rue du Sentier - Paris-2^e - 488-82-43

L'aide des pays industrialisés au Tiers-Monde est souvent intéressée. Elle rapporte beaucoup plus qu'elle ne coûte, elle ne cesse d'appauvrir les peuples qu'elle est censée aider et d'accroître leur dépendance vis-à-vis des économies occidentales.

BILAN D'UN ÉCHEC

LES rapports entre les pays développés et ceux que l'on appelle — souvent par euphémisme — « en voie de développement » sont entrés dans une nouvelle phase. A l'euphorie des années 1960-1964 ont succédé déception et désillusion. On se souvient en effet qu'à la Conférence pour le Commerce et le Développement de Genève (1964), il avait été suggéré que les pays riches transfèreraient au Tiers-Monde 1 % de leur revenu national brut : ce qui, pensait-on, devait permettre une croissance économique de 5 % pour les pays bénéficiaires. Or, cette « aide » n'a jamais atteint le pourcentage fixé : de 0,83 % en 1960, elle a été ramenée à 0,62 % en 1966. La croissance économique du Tiers-Monde, elle, n'a que rarement dépassé les 5 % dans certaines régions : le plus souvent ses effets ont été presque totalement annulés par l'explosion démographique. La première décennie du développement (1960-1969) se termine donc assez mal, ce qui n'empêche pas les milieux internationaux de préparer une seconde décennie (1970-1979) sans avoir tiré toutes les conséquences des difficultés actuelles...

Sans prétendre épuiser le sujet, nous nous proposons d'examiner de plus près ce qu'est cette « aide » internationale et quelles peuvent être les perspectives d'avenir.

Trois aides

Il faut se rendre compte d'abord que la notion d'« aide » internationale recouvre en fait des réalités très diverses.

1) L'aide multilatérale. On entend par là les apports financiers ou la coopération technique qui passent par les organismes de la famille des Nations-Unies (groupe de la Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement, etc.) : cette aide ne représente qu'un vingtième du total (en 1966, 428 millions de dollars sur près de 9 milliards). Son efficacité est souvent mise en cause et elle dépend étroitement des pays donateurs. On peut ajouter également l'aide multilatérale privée (grandes fondations, organismes confessionnels, etc.) bien que son apport soit très faible (22 millions de dollars en 1966).

2) L'aide bilatérale publique. Il s'agit des capitaux ou de l'assistance technique fournis par des États développés à des États en voie de développement. C'est le poste le plus important (5,5 milliards de dollars en 1966). Cette

aide comprend aussi bien des dons que des prêts. Nous aurons d'ailleurs à en reparler.

3) L'aide bilatérale privée. Il ne s'agit pas tant d'aide que d'investissements ou d'achats réalisés par les firmes capitalistes dans le Tiers-Monde (un peu plus de 2 milliards de dollars en 1966).

Un don qui rapporte

Plusieurs remarques s'imposent qui vont nous permettre de mieux comprendre les effets de cette aide sur les économies sous-développées. D'abord les *dons* proprement dits ne constituent qu'une faible partie du total : dans la plupart des cas, il s'agit de prêts à des conditions souvent très onéreuses : par exemple, la technique des « prêts liés » oblige les pays bénéficiaires à acheter des produits sur le marché intérieur du pays donateur, alors que les prix intérieurs sont le plus souvent supérieurs aux prix mondiaux, ce qui revient, pour les pays riches, à subventionner leurs secteurs en difficulté ! On a calculé l'« équivalent-don » de l'aide internationale : il ne correspond pas à la moitié du courant financier global. C'est dire que ceux qui affirment que les dépenses d'aide sont trop fortes peuvent se rassurer : elles sont moins onéreuses qu'il n'y paraît et elles constituent fréquemment un moyen, pour les États riches, d'aider leurs propres industries...

D'autre part, le manque à gagner résultant, pour les pays sous-développés, de ce que l'on appelle la « détérioration des termes de l'échange » (baisse du prix des matières premières exportées et hausse des produits manufacturés importés) s'élevait en 1966 à 42,8 % de l'aide internationale publique. En ce sens, l'aide est un palliatif qui masque les profits que les pays riches retirent du commerce international.

Il faut ajouter que l'immense majorité des pays riches refuse de s'engager à fournir pour plusieurs années une aide minimum : les budgets nationaux sont en effet votés chaque année et le Congrès américain, par exemple, n'entend nullement renoncer à son droit de « rogner » les crédits destinés au Tiers-Monde selon l'humeur du moment...

Les gouvernements des pays sous-développés ne peuvent donc établir de véritables plans de développement dans la mesure où leurs recettes (aide et prix des matières premières) sont soumises à des fluctuations importantes.

Jean-Pierre Saïd



Pendant que des millions d'hommes meurent de carences alimentaires, ou plus simplement de faim, la logique de notre système économique oblige des producteurs à détruire leurs récoltes. Ce paradoxe est le plus spectaculaire, mais non le plus scandaleux.

Enfin, et c'est le plus grave, cette « aide » est calculée et répartie non selon les besoins réels du Tiers-Monde mais selon les intérêts économiques, militaires et politiques des grandes puissances. A cet égard, les pays socialistes développés ne procèdent pas autrement que les pays capitalistes : on estime qu'ils transfèrent annuellement environ 300 à 500 millions de dollars ; les pays bénéficiaires sont choisis en fonction de leur intérêt stratégique (Moyen-Orient, Sud-Est asiatique). L'aspect positif à relever est que les prêts sont accordés à long terme, à faible intérêt et le plus souvent remboursables en marchandises.

En fait, il est faux et hypocrite de considérer l'aide indépendamment de l'ensemble des rapports entre les pays industrialisés et le Tiers-Monde. Que pèsent ces transferts dont nous avons vu qu'ils étaient loin d'être désintéressés, en face de la domination économique et politique du Tiers-Monde ? La capacité d'endettement des pays pauvres ne peut guère dépasser son niveau actuel et, dans une dizaine d'années, les remboursements de prêts, les amortissements, dividendes et bénéfices à reverser aux pays

riches seront plus importants que l'aide reçue ! La coopération technique, elle aussi, apparaît comme un instrument de domination économique et culturelle, quelles que soient par ailleurs les bonnes intentions des assistants techniques. Pour être complet, il faudrait enfin étudier de près toutes les désarticulations internes qu'entraînent les actuelles relations internationales (1)

Faut-il condamner l'aide ?

En conclusion, pouvons-nous dégager quelques perspectives ? Disons d'emblée qu'elles ne sont pas très réjouissantes. Du fait du progrès technique, les pays riches peuvent se passer de plus en plus du Tiers-Monde : on remplace en effet les matières premières par des produits synthétiques (voir par exemple le pétrole). On a bien vu, à la seconde Conférence pour le Commerce et le Développement qui s'est tenue à New Delhi ce printemps, que le poids politique et l'importance économique des pays en

voie de développement diminuaient : l'importance croissante des grands marchés néo-libéraux (Marché commun) et les difficultés monétaires ont amené les grandes puissances à refuser presque tous les aménagements souhaitables des relations internationales. On peut espérer cependant que la logique même du progrès économique poussera les pays riches à fournir au Tiers-Monde des équipements industriels et à s'y créer un marché plus vaste, ce qui redonnera à l'Asie, à l'Afrique et à l'Amérique latine un nouveau pouvoir de pression et de négociation.

Faut-il donc condamner l'aide ? Non, dans la mesure où elle est un instrument de sensibilisation. Mais ne nous faisons pas d'illusions ! le véritable développement suppose une remise en cause fondamentale de nos sociétés privilégiées.

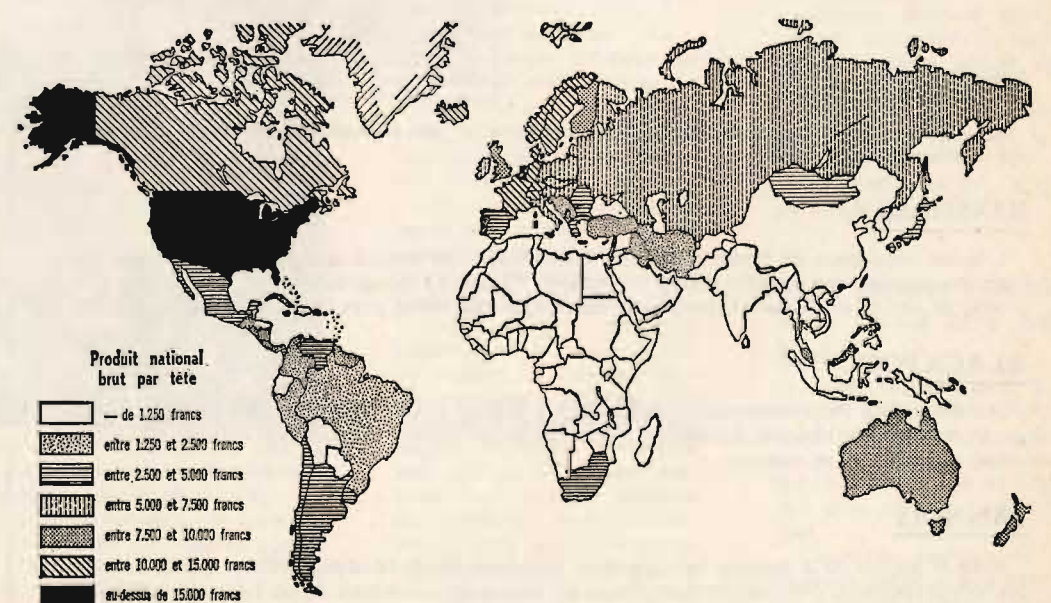
Edmond BLANC

(1) On se reportera utilement, pour tous ces points, aux « Mécanismes du sous-développement » de J.-M. Albertini, Ed. ouvrières-Economie et humanisme, 99, quai Clemenceau, 69-Caluire.

LES RICHES ET LES PAUVRES

Cette carte, établie sur la base du produit national brut par être humain et par an, fait apparaître les inégalités du développement des différents pays. Alors qu'ici le produit est de plus de 15 000 F, il est là de moins de 1 250 F (ce qui représente une **moyenne** de 3,50 F par jour et par personne)

Ce sous-développement affecte les pays du Tiers-Monde, en premier lieu ceux qui ont subi une domination coloniale directe.



AH, CES BONS « MAUVAIS GÉNIES » !...

UN journal français, **L'Aurore**, a recueilli récemment la prose de Baldur von Schirach, dirigeant des Jeunesses Hitlériennes et qui s'intitule lui-même le « mauvais génie » du Führer. J'avoue n'avoir lu qu'avec des pincettes au bout des yeux ce plaidoyer indécent. Baldur von Schirach, comme tous les rescapés du Reich nazi, se défend d'avoir été antisémite. C'est tout juste s'il « savait »... Il aurait même sauvé des juifs de la répression : « **Je voulais tenir les Jeunesses Hitlériennes à l'écart de cette trouble machination** » affirme-t-il, ajoutant toutefois : « **Certes, dans ma jeunesse, je fus antisémite. J'ai voté en 1935 les lois de Nuremberg qui enlevaient aux juifs leur statut de citoyens et interdisaient les unions entre juifs et aryens. Mais je croyais alors qu'on pouvait être antisémite de façon mesurée !...** » Cette dernière phrase est admirable, dans son cynisme... Ces « bons » mauvais génies n'ont rien perdu de leur candeur. Ils sont toujours prêts, en braves scouts du racisme à faire une B.A... A rester humains, et ne pratiquer l'antisémitisme que de façon mesurée. Comme Goering qui, dans leur cellule commune de Nuremberg, à la veille du procès, aurait déclaré à von Schirach : « **Mais laissez-moi tranquille avec les juifs exterminés, je n'ai rien à voir avec ça** »... Tous des anges ! on vous le dit. Les juifs, connaît pas ! Puisqu'ils n'existaient plus légalement depuis les lois de Nuremberg... Au fait Nuremberg, connaissez ?

Oncle TOM.

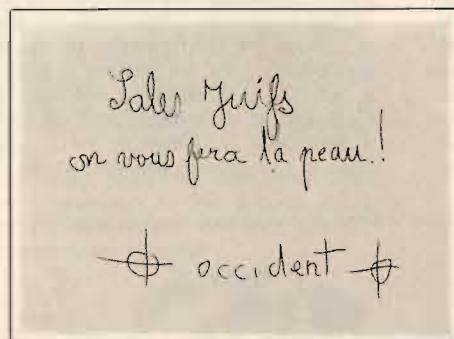
à...

PARIS

La commission paritaire C1-C2 physique de la Faculté des sciences a adopté une résolution dans laquelle elle souligne que, dans l'Université, « *la liberté d'expression doit être accordée à tous les groupes, à l'exception de ceux à caractère raciste ou xénophobe* ».

Pour définir ces derniers groupes, le texte se réfère à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale adoptée par l'O.N.U. et pas encore ratifiée par la France.

Un de nos lecteurs de Paris a reçu « l'avertissement » que voilà...



PRAGUE

M. Alexandre Dubcek invite les communistes à veiller à ce que « *la pensée socialiste ne soit pas souillée par l'antisémitisme* ».

KINSHASA

L'ancien compagnon de Patrice Lumumba, Pierre Mulele, est exécuté après un procès précipité. Cette exécution entraîne une nouvelle tension en Afrique. Réfugié au Congo-Brazzaville, Pierre Mulele avait accepté de rentrer au Congo-Kinshasa après que les autorités de ce pays l'aient assuré de l'impunité.

BLACKPOOL

Au congrès du Parti conservateur britannique, un orateur a prétendu que les Britanniques ne veulent pas d'une société multiraciale. La tendance du raciste Enoch Powell — hostilité aux citoyens du Commonwealth — semble s'être renforcée.

SANNOIS

Dans le journal de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, l'abbé Boudignon affirme que de la religion, des commandements, « *les chauffards en font fi, les juifs aussi* ». Comment définit-il donc les juifs qui sont aussi chauffards ?

en bref

Moyen-Orient

233 morts et 873 blessés parmi les Israéliens, près du tiers des victimes de la guerre de 1967 (750 morts et 2773 blessés).

Tel est le bilan de la lutte contre les organisations arabes et sur les lignes du cessez-le-feu, présenté par le général Dayan.

Le 27 octobre encore, tan dis que des manifestations hostiles à l'occupation israélienne se déroulaient dans les villes de Cisjordanie, un duel d'artillerie opposait Israéliens et Egyptiens, faisant 14 morts parmi les premiers et 5 parmi les seconds. Contrairement à ce qui s'était passé à la suite des précédents accrochages, les observateurs de l'O.N.U. ont attribué au Caire la responsabilité de l'incident.

La position du ministre de la Défense est cependant la suivante : « **Nous devons nous préparer activement à une nouvelle guerre et en attendant il faut, sans proclamer formellement l'annexion des territoires occupés, créer des faits accomplis dans ces régions libérées.** »

Cependant que le président Johnson autorisait des négociations sur la livraison de cinquante avions « Phantom-4 » à Israël, M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères, présentait à l'O.N.U. un plan de paix.

Ce plan a provoqué à Tel-Aviv même des réactions divergentes et aucun pays arabe ne l'a agréé.

Au Caire, M. Mahmoud Riad, ministre égyptien des Affaires étrangères, a rappelé que la résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. de novembre 1967 était un plan de compromis auquel son gouvernement avait souscrit. A New York, il a précisé que celui-ci était disposé à se conformer à un plan par étapes que mettrait au point M. Gunnar Jarring.

De son côté, l'organisation palestinienne Al Fatah a fait savoir qu'elle rejetait « toute solution pacifique qui ne tiendrait pas compte de l'expression réelle de la personnalité palestinienne apparue à travers la lutte armée ».

Al Fatah propose qu'il soit mis fin à la mission de l'envoyé spécial de M. Thant au Moyen-Orient. On voit mal alors comment la situation pourrait évoluer.

Pologne

Devant la conférence du Parti ouvrier unifié polonais de Varsovie, M. Gomulka a, le 26 octobre, condamné ceux qui mènent depuis plusieurs mois une campagne antisioniste d'une façon nationaliste.

Selon Trybuna Ludu, le Premier secrétaire du P.O.U.P. a déclaré : « **Ces opinions sont le plus souvent exprimées par ceux à qui l'idéologie du parti**

Une population entière mobilisée pour la défense d'un travailleur étranger

est étrangère ou qui ne savent pas ce qu'est le marxisme-léninisme. Dans notre parti il n'est pas permis d'apprécier les hommes selon leur origine nationale. Une telle façon d'aborder le problème serait extrêmement nuisible, contraire aux intérêts du parti, qu'elle entraînerait sur des voies mauvaises, erronées. »

« **Dans notre pays, a conclu M. Gomulka, il n'existe pas de problème juif. Il faut aborder les problèmes selon des catégories politiques, morales et humaines.** »



Elie Kagan

Après avoir longtemps affirmé qu'**Occident** ne présentait pas de danger pour l'ordre et pour la sécurité des personnes, les pouvoirs publics viennent d'interdire cette organisation raciste et fasciste.

Une réunion du Comité d'action-Médecine, autorisée par le doyen de la Faculté de Paris, se tenait dernièrement. Elle fut troublée par un commando d'**Occident** (notre photo).

Un autre commando a également attaqué le siège du Syndicat national de l'Enseignement supérieur (SNES-Sup.) à Paris, saccageant des bureaux et allumant un incendie. Deux exemples parmi d'autres.

L'AFFAIRE RUTILI

Vendredi 11 octobre. M. Roland Rutili mineur de fer italien, né en France est convoqué à la gendarmerie d'Audun-Le-Tiche, petite ville de Moselle où il a toujours vécu.

Là, on lui retire sa carte de séjour et sa carte de travail ; on lui signifie une lettre ministérielle lui ordonnant de se présenter dès le mardi suivant à la préfecture du Puy-de-Dôme où il est assigné à résidence. En fait, il s'agit d'une commutation d'une mesure d'expulsion prise à son encontre.

Le prétexte officiel : « trouble à l'ordre public ». Pourtant, personne, à commencer par le maire, n'était au courant.

Estimé et connu de tous les habitants d'Audun-le-Tiche par ses activités syndicales et sportives — il est militant du conseil syndical CGT et moniteur du club de gymnastique — M. Roland Rutili est marié à une Française et père de deux enfants. Son père est mort en déportation à Mauthausen.

Son cas illustre encore une fois l'arbitraire et l'insécurité qui pèsent sur les travailleurs étrangers. Car R. Rutili avec ses camarades en majorité d'origines italienne, portugaise, polonaise, algérienne, espagnole a participé au mouvement de grève de mai et juin dernier.

Est-il la victime du « groupe d'action civique » constitué après les dernières élections législatives et qui ne voulait « ni des Macaronis ni des Polacks » ?

Cette mesure répressive a suscité une très vive émotion dans la région : grève de vingt-quatre heures des mineurs de fer, défilés en ville, meetings, motions, pétitions et création d'un comité de défense groupant la C.G.T., la C.F.D.T., le S.G.E.N., la F.E.N., le P.C.F., le P.S.U., la M.J.C. (Maison des jeunes et de la Culture), la F.N.D.I.R.P., ainsi que des prêtres qui ont annoncé qu'ils sonneraient le tocsin si la police emmenait Roland Rutili et sa famille.

Le M.R.A.P. s'associe à cette action dont l'enjeu est le respect des droits et de la dignité de tous les travailleurs immigrés.

Positions

« Le combat contre toute manifestation d'antisémitisme est pour nous un principe ».

« Et s'il est arrivé et s'il arrive encore que, dans les rangs du mouvement démocratique, y compris dans nos propres rangs, des éléments se fassent porteur du poison, nous considérons que la riposte doit être immédiate ».

M. Raymond Guyot, membre du Bureau politique du Parti communiste français, a ainsi précisé la position de son parti, à l'occasion de la 24^e Conférence des amis du journal yiddish « Naie Presse ».

« Nous ne pouvons que ressentir de la surprise et de l'inquiétude lorsqu'au cours de la lutte juste et nécessaire contre l'idéologie nationaliste et réactionnaire qu'est le sionisme, apparaissent certaines prises de position ou attitudes mettant en cause l'origine juive de certains citoyens », a encore déclaré M. Guyot qui a rappelé que le P.C.F. était partisan d'une solution politique du conflit du Moyen-Orient, impliquant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël ainsi que la reconnaissance des droits nationaux des Arabes de Palestine.

L'enquête menée par M. Jacques Delarue a établi de façon certaine la responsabilité

Allemagne fédérale

Le parti néo-nazi N.P.D. renonce à toute manifestation publique. C'est du moins ce qu'il annonce officiellement.

La décision du parti d'Adolf Von Thadden est motivée par les manifestations d'hostilité rencontrées dans la dernière période. La section de Berlin-Ouest a même décidé elle-même sa dissolution.

M. Von Thadden veut donner à son parti le visage de la respectabilité.

On aurait tort de s'y laisser prendre.

Le général Lammerding va-t-il être enfin jugé ?

Ancien commandant de la division SS « Das Reich », condamné à mort par contumace en 1951 par un tribunal français, il continue de couler des jours paisibles à Dusseldorf.

L'enquête menée par M. Jacques Delarue a établi de façon certaine la responsabilité

GEORGES MONTARON
 DONNE LE POINT DE VUE DES
 CHRETIENS DU MOUVEMENT
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS
 Témoignage
 Chrétien

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE COMPLET CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS. 112, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

PHILIPPE BAUCHARD
 COMMENTE
 L'ACTUALITE
 ECONOMIQUE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS
 Témoignage
 Chrétien

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE COMPLET CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS. 112, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

JEAN CARDONNEL
 LE DOMINICAIN QUI PRECHA UN 'CAREME DE FEU'
 MET L'IMAGINATION AU POUVOIR
 DANS L'EGLISE
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS
 Témoignage
 Chrétien

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE COMPLET CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS. 112, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

FONVIEILLE-ALQUIER
 SELECTIONNE ET ANALYSE
 LES MEILLEURS LIVRES POLITIQUES
 DANS L'HEBDOMADAIRE COMPLET POUR TOUS
 Témoignage
 Chrétien

CHAQUE JEUDI, RECEVEZ L'HEBDOMADAIRE COMPLET CHEZ VOUS* 15 N°S 20 F *
 ENVOYEZ UN VIREMENT POSTAL AU COMPTE 5023-99
 PARIS. 112, 49, FG. POISSONNIERE, PARIS 9^{EME}

dans

LA PRESSE NOUVELLE HEBDOMADAIREMagazine de la vie juive
14, rue de Paradis - PARIS-10^e

— Une étude exclusive de Pierre Paraf, Président du M.R.A.P.

LE JUDAÏSME ET LA FRANCE

— Un grand reportage : par Jean LIBERMAN

ISRAËL AUJOURD'HUI

Dans chaque numéro : des informations sur la vie juive dans le monde.

Prix des abonnements : 1 an 30 F
6 mois 15 F

de Lammerding non seulement dans le massacre d'Oradour-sur-Glane, mais aussi dans la pendaison, à Tulle, de 99 otages, le 9 juin 1944, et la déportation de 149 autres.

M. Montalat, député-maire de Tulle, a demandé au gouvernement d'intervenir pour que Lammerding soit traduit devant un tribunal, en Allemagne fédérale même, la loi allemande interdisant l'extradition des nationaux, criminels de guerre compris.

M. de Lipkowski, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a indiqué que le gouvernement était intervenu dans cette perspective.

Depuis octobre, les habitants des régions de Tulle et de Limoges se relaient pour appeler au téléphone le 42.43.07 à Dusseldorf, numéro d'une entreprise de matériel de construction. On y répond que le directeur est absent. Le directeur a nom Carl Lammerding.

U.R.S.S.

Trofim Kitchko continue...

Après la mise au pilon de son pamphlet antisémite « Le judaïsme sans fard », qui fit scandale il y a quatre ans, il publie un livre intitulé « Le judaïsme et le sionisme ».

L'analyse de Kitchko est si primaire, si caricaturale, qu'on peut se demander s'il espère convaincre qui que ce soit. Pour lui, le sionisme a deux sources : la religion juive, et « la lutte de la bourgeoisie juive pour une place sur le marché mondial ». Il oublie tout simplement les pogromes en Russie tsariste, et plus tard les crimes hitlériens qui ont favorisé parmi les juifs le développement de l'idée sioniste, puis justifié la création de l'Etat d'Israël. Il manipule les formules abstraites en ignorant les hommes de chair et de sang.

Dans un passage de son livre, que publie la revue ukrainienne *Liudyna Isvit*, le 8 août 1968, Kitchko affirme même que le but du sionisme est, selon ses créateurs, « d'assujettir toutes les nations ». Ajouterait-il foi aux « Protocoles des Sages de Sion » ?

Que le sionisme, phénomène important et complexe, soit étudié, que cette idéologie

soit discutée, voire condamnée cela se comprend, et nombre de juifs eux-mêmes ne s'en font pas faute. Mais ce qu'on ne comprend pas c'est qu'une telle tâche soit confiée en U.R.S.S. à un « spécialiste » aussi compromis, dont le parti pris ne peut s'expliquer que par une hostilité systématique.

Sport

Une équipe de rugby sud-africaine, les Springboks, composée exclusivement de joueurs blancs, a été invitée pour une tournée en France.

Les Springboks joueront le 9 novembre à Bordeaux, le 11 à Toulouse et le 16 à Paris.

Il est pour le moins paradoxal que l'Afrique du sud ait été exclue des Jeux Olympiques de Mexico — à cause de la ségrégation raciale pratiquée dans le domaine sportif — et qu'elle puisse se produire en France.

Emploi

M. Cheirou Samba s'est présenté à l'A.F.T.A.M., organisme qui a l'exclusivité de recommander les travailleurs africains auprès de la Régie Renault, à Billancourt.

Le 3 septembre, il était dirigé sur la Régie où on lui a demandé de revenir le 10. Le 10, on lui a demandé de revenir le 23. Le 25, on lui a annoncé qu'il était embauché et qu'il prendrait son travail le 26. A cette date, il s'étonne que sa qualification ne soit pas précisée sur sa carte. Le chef d'embauche la lui retire en commentant : « Si vous rouspétez, vous n'avez pas à travailler chez nous ».

La C.G.T., qui est intervenue dans cette affaire, précise qu'elle a recensé un certain nombre de licenciements abusifs de travailleurs africains ces derniers temps, et qu'elle ne laissera pas « se développer ces formes de racisme à l'intérieur de l'usine ».

*** LE DOSSIER DU MOIS**

IMMIGRÉS : VOTRE ENQUÊTE

Lorsqu'une enquête est lancée par un journal, il est habituel que celui-ci en publie les résultats assortis de commentaires.

Nous empruntons ce mois-ci une voie plus originale en donnant ici le *texte* même d'une enquête qui concerne les travailleurs immigrés.

A ce problème complexe, cantonné trop souvent dans le seul domaine des statistiques et des généralités, il était nécessaire d'apporter des éléments humains et vécus. La seule lecture des questions sera de ce point de vue déjà très instructive.

De plus, chacun des volontaires, armé des deux questionnaires suivants, peut réaliser son enquête personnelle et apprécier de façon très concrète et très précise la situation de l'immigré dans son environnement. Le premier questionnaire doit permettre à nos lecteurs et à tous ceux que l'enquête intéresse, d'interroger plus spécialement les personnes ou organisations qui sont en contact avec les immigrés. Le deuxième doit servir auprès de l'immigré lui-même : les questions portent directement sur son travail, son logement, sa vie quotidienne, etc.

Tout le monde, lecteur, militant, sympathisant est à même de contribuer à cette enquête qui peut être réalisée individuellement ou collectivement : ainsi un comité d'entreprise, une Maison des Jeunes et de la Culture, une organisation culturelle, un comité du M.R.A.P., peuvent entreprendre l'enquête et répartir un certain nombre de questions entre leurs membres.

Il va sans dire que toutes les réponses, même partielles, même limitées à un ou deux sujets, seront accueillies avec intérêt.

Cet effort que nous vous demandons doit aider les étrangers à sortir de leur isolement et permettre pour tous une meilleure compréhension des difficultés qu'ils rencontrent dans notre pays.

Cette enquête est la vôtre.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE

Un des thèmes retenus pour l'action du M.R.A.P. en 1968 est celui des travailleurs immigrés. Il est nécessaire, pour les militants du M.R.A.P., comme pour le reste de la population, d'être mieux informés sur ce sujet. La documentation par livres, revues, etc., est nécessaire mais insuffisante. Il est utile aussi de savoir :

1° Ce que pense la population, autour de vous, et en particulier ceux qui ont affaire avec les travailleurs immigrés.

2° Ce que pensent les immigrés eux-mêmes.

Vous trouverez ci-dessous :

1° Des suggestions pour des enquêtes auprès de la population française.

2° Des conseils généraux et des schémas de questionnaires pour interroger individuellement des travailleurs immigrés.

Ces documents ont un caractère purement indicatif. Ils doivent vous aider à réfléchir au problème et à aborder concrètement les questions.

Il s'agit d'un premier stade de travail, « information », où l'on doit rester relativement neutre si l'on veut rassembler une documentation objective et utile pour l'action ultérieure.

Consulter les représentants d'associations de travailleurs immigrés (quand il en existe), ne dispense pas de consultations « à la base ». Notre camarade Saly N'Dongo, président de l'Union Générale des travailleurs sénégalais, a particulièrement, et à juste titre, insisté sur ce point. Pour certaines immigrations, la majeure partie des travailleurs n'appartient d'ailleurs à aucune organisation. Dans cette consultation les comités locaux ont un grand rôle à jouer.

Voici quelques indications qui pourront leur être utiles :

1° La migration est extrêmement diverse. Les souhaits en matière de logement ou d'éducation seront très différents pour le migrant qui désire séjourner deux ans en France et pour celui qui envisage de s'y fixer. Les priorités dans les problèmes à résoudre ne sont pas les mêmes pour un étranger analphabète et pour celui qui, à son arrivée en France, a le certificat d'études et une formation professionnelle, etc.

Il faudra donc se garder de généraliser à partir d'un nombre de cas trop limité. Il faudra essayer — pour dresser un catalogue aussi complet que possible des problèmes et des besoins — d'avoir un éventail d'enquêtes largement diversifié. La diversité même des comités locaux et des adhérents au M.R.A.P. est un élément particulièrement favorable. Il ne s'agit pas de demander à chacun de contacter les diverses catégories d'immigrés. Il convient de faire un effort particulier pour arriver à toucher aussi ceux qui ont le plus de difficultés à s'exprimer et à entrer en contact avec la population.

2° Une enquête est toujours difficile. Une enquête auprès des travailleurs immigrés l'est encore plus : difficultés de langue, méfiance possible à l'égard des enquêteurs... crainte d'avoir des ennuis si on révèle certaines choses, honte de faire état de telle ou telle condition de vie, etc. L'enquête ne sera donc possible et valable que si un climat de confiance s'est établi préalablement à l'enquête. Cela peut demander du temps mais il est tout aussi important d'établir ce climat — qui répond justement aux buts du M.R.A.P. — que de faire l'enquête elle-même. On pourra certes mettre à profit les amitiés déjà établies, faire participer d'autres que soi à l'enquête. Le climat de confiance existe déjà, par exemple, dans un cours d'alphabétisation ou une association sportive, entre les jeunes de diverses nationalités d'un foyer de jeunes travailleurs. De même, un ami commun pourra vous introduire dans un café algérien, dans un foyer africain... ou vous pourrez inviter chez vous les amis algériens ou sénégalais de votre ami. Il faut toutefois avoir conscience du fait qu'on risque d'interroger ainsi une fraction de l'immigration déjà ouverte aux contacts avec les Français et de ne pas avoir le point de vue de ceux qui sont les plus isolés, les moins adaptés, ont peut être le plus de problèmes.

3° Les questions trop directes ont un double inconvénient :

a) Elles peuvent être indiscrettes (sans même que l'enquêteur s'en doute nécessairement : il est tout naturel de demander à un Français comment va sa femme. Cela est parfaitement inconvenant de le demander à un musulman).

b) Elles risquent d'orienter les réponses par leur formulation même ou de susciter la réponse que l'enquêteur croit qu'on attend de lui. Elles risquent aussi d'être mal comprises (d'où fausse réponse).

Il sera donc infiniment préférable d'obtenir indirectement les réponses aux questions que l'on veut poser, dans une conversation à bâtons rompus, en laissant l'immigré s'exprimer spontanément, à l'occasion d'autres activités. (Exemple : c'est tout naturellement que, dans un cours d'alphabétisation, un énoncé de problème avec loyer à payer, salaires gagnés, etc., peut amorcer une discussion libre sur ces thèmes. De même la rédaction collective d'une lettre à un ami qui a manifesté son désir de venir en France (le moniteur fait lire la lettre supposée, demande aux élèves comment répondre, et rédige la lettre au tableau en fonction de ce que lui disent les élèves, renseignera bien sur ce que l'immigré pense de la situation en France, sur les motifs de venue).

Alain GAUSSEL



Les travailleurs immigrés enrichissent chaque année l'économie française de plusieurs milliards de francs. Ce sont eux qui mènent à bien la plupart des gros travaux d'infrastructure. Mais nous ne connaissons rien d'eux.

1. AUPRÈS DES FRANÇAIS

La présence de travailleurs immigrés peut causer des difficultés réelles pour certains Français, parallèles à celles de l'immigré lui-même. Face au malade yougoslave ou sénégalais, incapable de faire comprendre ce dont il souffre, se trouve un docteur incapable d'établir son diagnostic ou de se faire comprendre dans ce qu'il a à dire. Face à l'immigré illettré de 13 ans et ne parlant pas le français, ou au jeune écolier gitan, scolarisé quelques mois en cours d'année, l'instituteur risque de désorganiser sa classe et se heurte à des difficultés pédagogiques imprévues pour lui.

En face de telles difficultés les attitudes possibles sont variables :

● Le raciste les grossira et demandera de chasser les immigrés ;

● L'antiraciste essaiera de trouver des solutions aussi satisfaisantes que possible, pour l'immigré comme pour lui-même ;

● Certains risquent aussi, incapables de surmonter ces difficultés, d'acquiescer peu à peu une certaine hostilité vis-à-vis des immigrés.

Parallèlement à l'enquête faite sur les difficultés rencontrées par les immigrés, il semble important de faire une enquête sur

les difficultés rencontrées par ceux qui ont à faire avec les immigrés. Dans cette enquête on doit se placer, au départ, en situation neutre, et même en se plaçant bien du point de vue du Français que l'on consulte. On interrogera donc le docteur, l'instituteur, la postière, etc., en leur demandant les difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail du fait de la présence des immigrés, et non pas les difficultés que rencontrent les immigrés.

Certaines réponses témoigneront d'une hostilité aux immigrés. Elles seront une utile contribution à une enquête sur les attitudes racistes et xénophobes.

D'autres réponses témoigneront spontanément d'une recherche de solutions tenant compte du point de vue de l'immigré. Avec les personnes répondant dans ce sens il sera possible de poursuivre le dialogue sur les difficultés de l'immigré.

Nous donnons ci-dessous, à titre de simple suggestion, une liste de personnes à consulter, et le type de questions qu'on peut leur poser. A vous de faire un choix ou de compléter.

Les réponses obtenues, les contacts pris, devraient permettre de poursuivre une action concrète en collaboration avec les uns ou les autres et également de rassembler une documentation utile pour votre comité local, comme pour le M.R.A.P.

Municipalités

- Nombre, nationalités, implantation des migrants.
- Quels sont les problèmes que leur présence pose à la municipalité ?
- Comment sont-ils résolus ?
- Quelles sont les personnes et associations qu'il conviendrait d'interroger ?

Instituteurs

- La scolarisation des enfants d'immigrés (plus, le cas échéant, gitans) vous pose-t-elle des problèmes ? Comment ont-ils été résolus ?
- Les rapports entre enfants de diverses nationalités fréquentant votre école sont-ils bons ?
- Organisez-vous des cours de rattrapage pour jeunes immigrés ?
- Des cours d'alphabétisation pour les adultes ?
- Estimez-vous avoir un rôle à jouer dans l'éducation du public sur les problèmes des travailleurs immigrés ? Comment ?

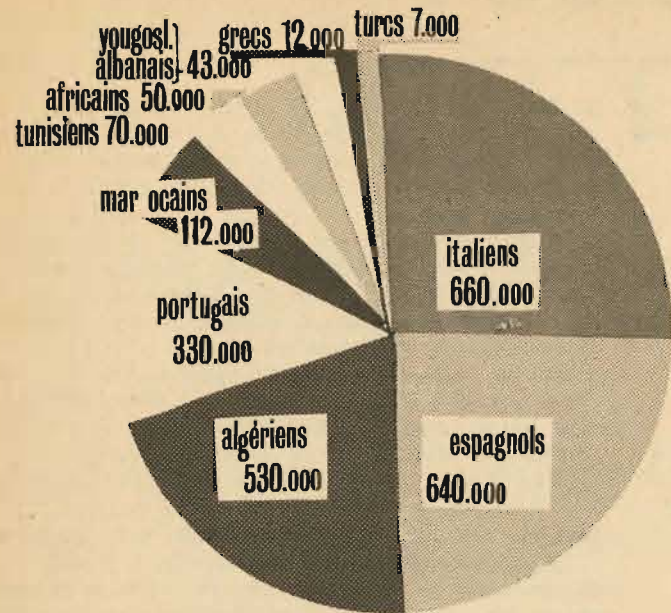
Directeurs ou animateurs de foyers et de logements de jeunes travailleurs

- Quel pourcentage de travailleurs immigrés acceptez-vous ? Toutes les places prévues pour eux sont-elles occupées ? Sinon pourquoi ?
- La présence de jeunes étrangers vous pose-t-elle des problèmes particuliers ?
- Les rapports entre les jeunes de diverses nationalités de votre foyer sont-ils bons ? Y a-t-il eu des incidents de type raciste ?
- Profitez-vous de la présence de jeunes immigrés pour organiser des soirées culturelles sur leurs pays, des rencontres franco-africaines, etc. ?
- Organisez-vous des activités spécialement destinées aux immigrés (cours de français, par exemple) ?
- Avez-vous organisé des débats sur le racisme, les travailleurs immigrés ? Souhaiteriez-vous en organiser ?

Maisons de jeunes et analogues : auberges de jeunesse, associations culturelles, etc.

- Les travailleurs immigrés participent-ils à vos activités (isolés, grand nombre...) ? Sinon, savez-vous pourquoi ?
- Souhaitez-vous leur participation ?
- Si oui, quels efforts avez-vous faits pour l'obtenir ?
- Avez-vous organisé des activités spécialement à leur intention (alphabétisation, cours de français, etc.) ?
- Avez-vous organisé des manifestations destinées à sensibiliser l'opinion à leurs problèmes ?
- Profitez-vous de la présence de jeunes immigrés pour organiser des soirées culturelles sur leurs pays, des rencontres franco-africaines, etc. ?

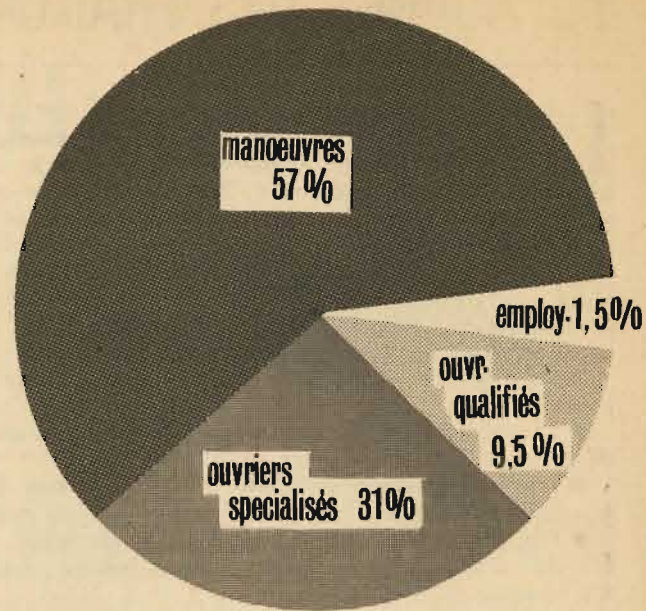
LES IMMIGRÉS...



D'OU VIENNENT-ILS ?

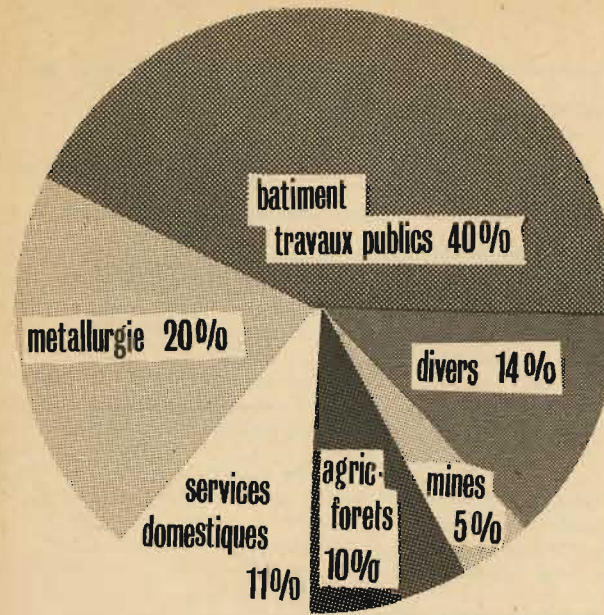
Au 31 décembre 1967, 2 428 741 personnes soumises au régime général des étrangers, résidaient en France, soit une très légère augmentation par rapport à 1966 (+ 48 957 personnes).

Le nombre des Algériens, ainsi que celui des ressortissants africains est demeuré sensiblement le même.



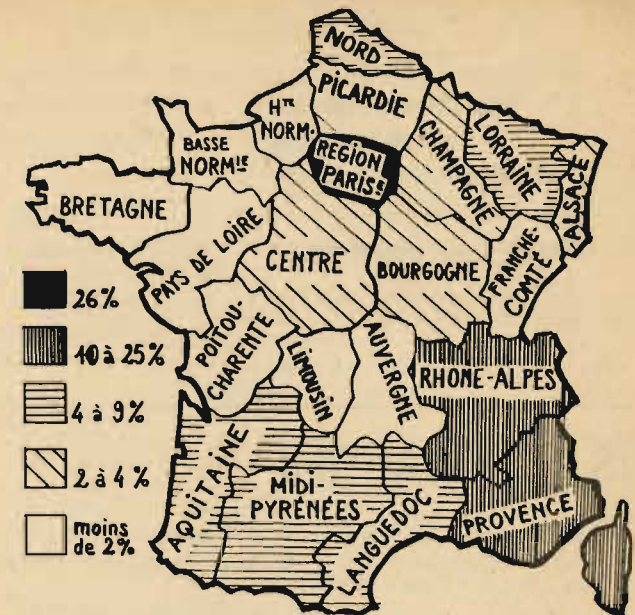
QUE FONT-ILS ?

Cette répartition concerne les salariés, soit 92 % de la population totale des étrangers. Les 8 % restant exercent une profession commerciale ou libérale.



OÙ TRAVAILLENT-ILS ?

Le secteur des mines qui jusqu'en 1950 a été un utilisateur de la main-d'œuvre étrangère, a vu les affectations s'amenuiser peu à peu sous l'effet de la mécanisation et de la fermeture.



OÙ VIVENT-ILS ?

Les pourcentages sont calculés sur la population totale. Un Parisien sur quatre est étranger. Les Italiens dominent dans la région Midi-Pyrénées, les Espagnols dans les régions du Sud-Ouest. L'immigration nord-africaine est diffuse, alors que Portugais et Africains noirs sont concentrés dans la région parisienne.

- Organisez-vous des activités spécialement destinées aux immigrés (cours de français, par exemple) ?
- Avez-vous organisé des débats sur le racisme, les travailleurs immigrés ? Souhaiteriez-vous en organiser ?

Syndicats

- Les travailleurs immigrés adhérents à votre syndicat sont-ils nombreux ? Leur participation est-elle active ? En avez-vous parmi vos responsables ?
- Avez-vous des permanences spéciales pour les recevoir, des commissions pour l'étude de leurs revendications spécifiques, des tracts et journaux rédigés dans leur langue ?
- Avez-vous observé, parmi les ouvriers français des attitudes hostiles aux travailleurs immigrés ? Avez-vous, si oui, entrepris une action éducative appropriée ?
- De quelles discriminations dans le travail les travailleurs immigrés sont-ils victimes ? Citez des exemples.
- Avez-vous organisé des cours d'alphabétisation ou de préformation professionnelle à leur intention ?
- Avez-vous organisé des cours de formation syndicale à leur intention ?

Médecins, personnel hospitalier, directeurs d'hôpitaux, etc.

- L'état de santé des travailleurs immigrés vous paraît-il préoccupant ? Pour eux ? Pour la population française ?
- Avez-vous beaucoup d'immigrés parmi votre clientèle ? Quels problèmes cela vous pose-t-il ?
- Avez-vous dû prendre des mesures spéciales concernant les immigrés ?
- Pour les malades étrangers en longue hospitalisation, existe-t-il des cours de langue et de préformation professionnelle ?
- Le reclassement professionnel des accidentés de bas niveau scolaire pose-t-il des problèmes ?

- Les travailleurs immigrés connaissent-ils leurs droits en matière de sécurité sociale ? Bénéficient-ils normalement des avantages auxquels ils ont droit (rentes accidents du travail, etc.) ?
- A l'hôpital, y a-t-il des manifestations de racisme et de xénophobie entre malades ou entre malades et personnel ?
- Pensez-vous souhaitable de regrouper dans les salles les malades de même nationalité ?

Directeurs d'entreprises, chefs du personnel

- Employez-vous de la main-d'œuvre étrangère (nombre, nationalité) ?
- En êtes-vous satisfaits ? Quels avantages y trouvez-vous ? quels inconvénients ?
- Y a-t-il des nationalités que vous préférez ? pourquoi ?
- Avez-vous été amenés à refuser l'embauche de travailleurs étrangers ? pourquoi ?
- La présence de travailleurs immigrés dans votre entreprise vous pose-t-elle des problèmes :
 - Dans l'organisation du travail ?
 - Du point de vue administratif ?
 - Du fait de relations difficiles entre main-d'œuvre française et immigrée ?
 - Autres causes ?

Assistants sociales

- Quels sont les principaux problèmes que viennent vous soumettre les travailleurs immigrés ?
- Quelles difficultés avez-vous pour les résoudre ?
- Connaissez-vous des associations pouvant vous aider à les résoudre efficacement ?

Avocats

- Avez-vous eu à défendre des travailleurs immigrés ?
- Dans quels types d'affaires ?
- Ces affaires vous ont-elles posé des problèmes particuliers ?
- Les immigrés bénéficient-ils d'une justice à part entière ?

Hôteliers, malsons meublées, agences

- Louez-vous des chambres à des travailleurs immigrés? Si non, pourquoi?
- Cela vous pose-t-il des problèmes?

Bibliothèques publiques et d'entreprises

- Avez-vous des immigrés fréquentant vos bibliothèques?
- Avez-vous à leur intention un fonds de livres étrangers?

Prêtres, pasteurs

- Avez-vous des immigrés parmi vos paroissiens?
- Organisez-vous des activités sociales en faveur des immigrés (sans distinction de confession)?
- Estimez-vous avoir un rôle d'éducation à jouer, auprès de la population française, pour le bon accueil des immigrés? Si oui, comment?

DANS UN QUARTIER

- (A faire localement — envoi ● au hasard
● dans un quartier donné)

Nous étudions les possibilités de multiplier dans le quartier les activités socio-culturelles en faveur des immigrés (rencontres avec la population française, alphabétisation, activités culturelles, etc.).

- Estimez-vous qu'une initiative de ce genre soit souhaitable? Précisez vos raisons.
- Si vous y êtes favorable, pourriez-vous y aider personnellement :
 - aide matérielle,
 - participation bénévole à l'animation de certaines activités,
 - autres formes d'aide.
- Connaissez-vous des initiatives déjà prises dans ce sens? Pouvez-vous nous les signaler?

CHEZ DES PARTICULIERS

Se présenter comme représentant d'une association à buts sociaux, ayant à résoudre des problèmes d'hébergement de migrants étrangers. Par exemple :

«Je suis amené à orienter de jeunes étrangers passant par Paris..., et j'ai souvent des problèmes pour leur logement, etc.».

Demander

- Si des chambres sont à louer, et les conditions, soit pour des périodes longues, soit occasionnellement (pour des personnes en déplacement temporaire, stagiaires).
- S'ils accepteraient de louer pour :
 - travailleurs du bâtiment algériens,
 - travailleurs du bâtiment portugais,
 - travailleurs noirs arrivant en France,
 - techniciens stagiaires d'Afrique du Nord,
 - techniciens stagiaires d'Afrique noire,
 - étudiants allemands, anglais,
 - étudiants algériens,
 - étudiants africains.

Forme de l'enquête :

- enquête à faire oralement.
- éventuellement par lettre.

N.B. — Les réponses positives permettront une utilisation réelle, soit directement pour le MRAP si le cas se présente, soit pour les nombreuses associations qui ont réellement des problèmes de ce genre.

2. AUPRÈS DES IMMIGRÉS

Questionnaire simplifié

- 1° Racontez votre arrivée en France (depuis la décision de départ jusqu'à votre premier travail).
- 2° Racontez une de vos journées de travail, en la minutant depuis votre lever jusqu'à votre coucher.
- 3° Racontez une de vos journées de repos.
- 4° Qu'avez-vous fait au cours de vos derniers congés?
- 5° Un de vos camarades veut venir en France. Il vous demande de lui raconter la vie en France, de lui en dire les avantages et les ennuis, de lui donner conseil (doit-il ou non venir?) Que lui dites-vous?
- 6° Qu'est-ce qui vous a paru le plus difficile, le plus désagréable dans la vie en France?
- 7° Qu'est-ce qui vous a le plus plu en France?
- 8° Etes-vous satisfait d'être venu en France ou le regrettez-vous?
- 9° Quels sont à votre avis les qualités et les défauts des Français?
- 10° Quand comptez-vous rentrer chez vous et que comptez-vous y faire? Estimez-vous que votre séjour en France vous rendra la vie plus facile (ou plus difficile) dans votre pays.

Sur la situation générale

- Nationalité.
- Age, sexe.
- Situation de famille.
- Votre famille est-elle en France?
- Envisagez-vous de l'y faire venir? (Sinon, pourquoi?)
- Avez-vous des parents en France? des gens du même village? Habitez-vous avec eux?
- Est-ce votre premier séjour en France? Sinon combien de séjours avez-vous faits? Quand?
- Durée totale de séjour en France.
- Passez-vous vos vacances dans votre pays? (tous les ans? tous les deux ans? moins souvent? préciser).
- Pourquoi avez-vous quitté votre pays?
- Pourquoi avez-vous choisi de venir en France?
- Jusqu'à quand comptez-vous y rester? (dans le cas d'une réponse : définitivement, envisagez-vous la naturalisation?)
- Avez-vous trouvé en France ce que vous attendiez?
- Tout bien considéré, êtes-vous satisfait d'être venu en France? Le regrettez-vous? (Si c'était à refaire, le referiez-vous?) Qu'y avez-vous gagné ou perdu?
- Avez-vous été dans d'autres pays? Estimez-vous qu'on y est mieux ou moins bien qu'en France?
- Qu'est-ce qui vous a paru le plus difficile ou le plus désagréable au cours de votre séjour en France?
- Qu'est-ce qui vous a le plus plu?
- Si vous êtes en France depuis plusieurs années estimez-vous que la situation faite aux étrangers est meilleure ou pire qu'avant?
- Avez-vous des frères, cousins, amis qui désirent venir en France?
- Si oui, ou si cela se produisait :
 - a) Leur conseillerez-vous de venir actuellement (sinon pourquoi?)
 - b) Pouvez-vous les aider :
 - A payer le voyage et les frais de premier séjour?
 - A trouver un logement?
 - A trouver du travail?
- Racontez votre arrivée en France, depuis votre décision de partir jusqu'au premier travail.
- Quelles ont été vos principales difficultés à l'arrivée? Les avez-vous toutes surmontées? Au bout de combien de temps vous êtes-vous senti à peu près à l'aise?

Sur le travail

- Avez-vous travaillé dans votre pays? Quel métier?
- Travailliez-vous au moment de votre départ en France?

- Combien de temps êtes-vous resté sans travail à votre arrivée?
- Comment avez-vous trouvé du travail (seul, par porte à porte, par un ami, par un bureau de main-d'œuvre, par une annonce, etc.)?
- Travaillez-vous actuellement?
- Quel est votre métier? Votre qualification?
- La qualification figurant sur votre fiche de paye correspond-elle au travail fait?
- Quel est votre salaire horaire? Votre gain mensuel moyen tout compris?
- Combien d'heures faites-vous par semaine?
- Souhaiteriez-vous travailler plus d'heures? Moins d'heures? Pourquoi?
- Travaillez-vous en horaires normaux? De nuit? En équipe?
- Souhaiteriez-vous changer d'horaire?
- Avez-vous reçu une formation professionnelle? (où?)
- Si oui, exercez-vous la profession apprise? Si la réponse à cette question est non, demander pourquoi.
- Avez-vous souvent changé d'entreprise? Si oui, pourquoi?
- Etes-vous satisfait de votre travail actuel? Si non, quelles critiques lui faites-vous?
- Y a-t-il dans votre entreprise des ouvriers de nationalité différente. Leurs conditions de travail, de salaire, etc., sont-elles les mêmes? Sont-ils traités de la même façon par les employeurs? Les rapports entre ouvriers de nationalités différentes sont-ils bons? Les rapports entre Français et étrangers sont-ils bons?
- Vos rapports personnels avec vos camarades de travail français sont-ils bons? Avec vos camarades de même nationalité? Avec étrangers d'autres nationalités?
- Avez-vous eu à subir critiques ou réflexions parce que vous êtes étranger?
- Vos rapports avec vos chefs sont-ils bons?
- Etes-vous syndiqué?
 - Si oui : êtes-vous satisfait de l'action syndicale, ou avez-vous des critiques à faire (précises)?
 - Si non : pourquoi?
- Avez-vous eu, au cours de votre séjour en France, des périodes de chômage, des difficultés à trouver un emploi?
- Avez-vous été victime ou témoin de refus d'emploi dus à la nationalité?
- Avez-vous été témoin ou victime d'injustices au cours de votre travail?
- Considérez-vous que votre situation est la même que celle des travailleurs français de votre entreprise?
- Avez-vous des camarades français de l'usine que vous rencontrez amicalement en dehors de l'usine?
- Envisagez-vous de changer de travail? Pourquoi?
- Racontez une de vos journées de travail, en la minutant, depuis votre lever jusqu'à votre coucher.

Sur le logement

- Où habitez-vous? (hôtel au mois, hôtel à la journée, chambre meublée, foyer — précisez : une nationalité ou plusieurs — baraque, bidonville, H.L.M., logement dont vous êtes propriétaire, autre).
- Etes-vous seul dans une chambre? A plusieurs? (combien?) Dimensions de la chambre.
- Avez-vous l'électricité?
- Avez-vous l'eau? (salle d'eau? eau dans la chambre? sur le palier? à un autre étage? à une certaine distance?)
- Etes-vous chauffé? Comment?
- Avez-vous le droit et la possibilité de faire votre cuisine dans votre logement?
- Combien payez-vous par mois? (par personne? en tout?)
- Quelles nationalités y-a-t-il dans l'immeuble où vous habitez?
- Préférez-vous habiter dans un immeuble ou hôtel où il n'y a que des gens de votre pays, ou mêlé à la population française?
- Etes-vous satisfait de votre logement? Sinon, quelles critiques lui faites-vous?
 - Vos rapports sont-ils bons :
 - Avec vos voisins?
 - Avec le patron de l'hôtel (ou le propriétaire, etc.)?
 - Accepteriez-vous de payer plus pour un logement meilleur? (faire préciser ce que l'interviewé considère comme logement meilleur). Quel loyer maximum accepteriez-vous de payer?

- Accepteriez-vous d'habiter dans un quartier où vous n'auriez pas de camarades de votre pays ?
- Avez-vous déjà été expulsé d'un logement ? Avez-vous eu des amis expulsés ?
- Vous a-t-on déjà refusé un logement parce que vous étiez étranger ?
- Connaissez-vous des gens à qui cela soit arrivé ?
- Accepteriez-vous de loger :
 - En foyer (avec interdiction de recevoir des amis dans votre chambre) ?
 - Dans un logement fourni par votre employeur ?
 - L'insuffisance de votre logement est-elle un obstacle à la venue de votre famille ?

Proposer divers types de logement, avec loyers divers, et demander lequel serait préféré.

Logement	Loyer (en anciens francs)	Remarques
Chambre, seul	15 000 F	Pas le droit de faire cuisine
Chambre, seul	20 000 F	Droit de faire la cuisine
Chambre à 3	7 000 F par personne	Possibilité de faire la cuisine
Foyer, chambre individuelle	28 000 F repas du soir compris	Toutes nationalités
Foyer, chambre individuelle	28 000 F repas du soir compris	Une seule nationalité
Foyer, chambre de 4	5 000 F par personne	Directeur peu sympathique, discipline
Foyer, chambre de 4	7 000 F par personne	Directeur sympathique Ambiance bonne

Sur le niveau d'instruction

- Parlez-vous français ?
 - Presque pas ou pas du tout.
 - Très peu.
 - Assez bien.
 - Presque couramment.
 - Couramment.
- Parlez-vous français avant votre arrivée en France ? Où et comment avez-vous appris ?
- Savez-vous lire ?
 - Dans votre langue.
 - En français.
 (très peu, un peu, AB, B, TB).
- Savez-vous écrire ?
 - Dans votre langue.
 - En français.
 (très peu, un peu, AB, B, TB).
- Faire éventuellement sondage sur autres connaissances : calcul, géographie, hygiène, etc.
- Avez-vous fait des études :
 - Enfant, chez vous.
 - Tout seul, avec des amis
 - A l'arrivée en France.
 - En cours du soir.
 - Etc.
- Avez-vous une qualification professionnelle ? Si oui, comment avez-vous appris votre métier ?
- Souhaitez-vous améliorer vos connaissances de français ?
- Souhaitez-vous vous perfectionner dans l'étude de la langue de votre pays ?
- Souhaitez-vous apprendre autre chose ?

- Souhaitez-vous recevoir une formation professionnelle ?
- Avez-vous déjà suivi des cours du soir ? Si vous avez interrompu : pourquoi ?
- Suivez-vous actuellement des cours du soir ? Si oui, pourquoi ? (bien faire préciser, ne pas se contenter de la réponse : « pour apprendre »).
- Si non, pourquoi ?
 - Vous estimez en savoir assez.
 - Ça ne vous intéresse pas.
 - Pas le temps.
 - Trop fatigué.
 - Pas de cours du soir connu à proximité.
 - Cours du soir pas satisfaisant.
 - Vous trouvez que c'est trop long d'apprendre.
 - Autres causes.
- Si l'on vous proposait de suivre à temps plein, pendant 3 mois des cours de français, calcul, etc., l'accepteriez-vous ?
 - Sans salaire, ni indemnités.
 - Tous frais payés, nourri, logé, mais sans salaire.
 - Avec salaire = SMIG.
- Même question pour formation professionnelle, mais avec durée de 6 mois ou 9 mois (durée des stages de l'AFPA).
- Si vous avez des enfants en France, vont-ils à l'école ? Ont-ils des difficultés à suivre ? Souhaitez-vous qu'ils apprennent aussi la langue de leur pays ?
- Si, vivant en France, vous avez appris un certain nombre de choses, dans votre travail, peut-être en suivant des cours, etc., estimez-vous que ce que vous avez appris ainsi vous sera utile lors de votre retour au pays ?
- Que pensent vos amis de ces problèmes ?

Sur la santé

- Avez-vous passé dans votre pays une visite médicale avant d'entrer en France ?
- En avez-vous passé une à l'arrivée en France ?
- En avez-vous passé une avant l'embauche ?
- Avez-vous été malade en France ? date ? durée - nature des maladies
- Avez-vous eu des accidents du travail ? Dans quelles circonstances ?
- Avez-vous eu des accidents du travail ? Dans quelles circonstances ?
- Touchez-vous une pension ?
- Avez-vous eu des difficultés pour toucher vos prestations de sécurité sociale ?
- Votre famille touche-t-elle régulièrement des allocations familiales ? Combien touche-t-elle ?

Sur les loisirs

- Où et comment déjeunez-vous ?
- Vous reste-t-il un peu de temps libre à l'heure du déjeuner ? Comment l'occupez-vous ?
- Que faites-vous le soir en rentrant du travail ?
- Travaillez-vous le samedi ?
- Si non, que faites-vous habituellement :
 - Le samedi matin.
 - Le samedi après-midi.
 - Le samedi soir.
- Que faites-vous habituellement :
 - Le dimanche matin.
 - Le dimanche après-midi.
 - Le dimanche soir.
- Trouvez-vous que vous avez assez de temps libre ?
- Vous ennuyez-vous le dimanche ?
- Combien dépensez-vous le dimanche ?
- Prenez-vous vos congés payés, ou travaillez-vous pendant leur durée ?
- Où avez-vous été passer vos vacances en 1968, en 1967, en 1966, en 1965, en 1964 ? A quel mois les avez-vous prises ?
- Y-a-t-il un ou deux cafés que vous fréquentez plus régulièrement que d'autres ? Si oui, pourquoi les avez-vous choisis ?
- Allez-vous au cinéma (fréquence) ? Quel genre de films aimez-vous ?
- Faites-vous du sport ?
- Avez-vous des camarades français que vous voyez pendant vos loisirs ?
- Si non, pourquoi ? Souhaiteriez-vous en avoir ?



Juan Miro



Henri Matisse



Pablo Picasso



Victor Brauner



Henri Bourdelle

CENT DEUX ARTISTES POUR LE M.R.A.P.

Cent deux peintres et sculpteurs, parmi lesquels les plus importants de l'art d'aujourd'hui, ont composé pour le M.R.A.P. une collection magnifique : ils ont donné chacun une œuvre pour soutenir le M.R.A.P. et **Droit et Liberté** dans leur action. Tous nos lecteurs savent que nos moyens financiers sont précaires, et tributaires de nos militants.

Les œuvres offertes seront vendues le 3 décembre à l'hôtel Drouot, par M^e Maurice Rheims. Le produit de la vente permettra de nouvelles actions, de nouveaux pas en avant. Que ces artistes soient remerciés.

PICASSO, Lapoujade, Matisse, Rouault, Pignon, Poliakov, Brauner, Vasarely, Lorjou, Atlan... la liste est impressionnante. C'est un bref musée d'art moderne qu'ont constitué les artistes amis du M.R.A.P. ; dessins, lithos, peintures, sculptures forment un panorama complet de l'évolution des arts plastiques depuis 50 ans et plus.

Chacun des artistes donateurs a repris à son compte les phrases que rédigea Max-Pol Fouchet lorsqu'il leur écrivit pour leur demander leur aide : « La vérité d'un artiste est dans son art, elle se traduit par un ensemble cohérent de formes, de matières et de couleurs. La vérité pour le M.R.A.P. est dans la lutte quotidienne. »



Ortega



Atlan



Cuoco

→ quelquefois difficile mais toujours opiniâtre pour la fraternité humaine. Ces deux vérités ne sont pas incompatibles, bien au contraire, et la

rencontre du M.R.A.P. et des artistes est le signe infallible d'une progression dans la conquête de la liberté, celle qui met l'art au service de la fraternité ».

Une telle manifestation permet de voir la peinture sous un angle neuf; non plus sous l'angle un peu scolastique de la comparaison des styles et des écoles, mais sous l'angle beaucoup plus immédiat de la signification c'est-à-dire (pourquoi ne pas l'écrire, en dépit du galvaudage qui a été fait du mot et du discrédit où l'art fait tomber les trop bien-pensants de toutes sortes) du « message ».

L'art-manifeste et l'art-recherche

Certains des peintres, donc, font de leurs œuvres autant de professions de foi. C'est le cas de Matta dont les « Tribunaux », qui sont autant d'hommages aux Rosenberg et de dénunciations de la répression, seront parmi les fleurons de l'exposition-vente; c'est aussi le cas de Cuoco et de Lapoujade, dont les œuvres sont en rapport direct avec le siècle.

Pour d'autres, le langage de la peinture n'est pas aussi direct. Les rapports de l'art et du réel se situent à un autre niveau; une œuvre, même lorsqu'elle est le plus « formaliste » en apparence, explore des régions obscures de la sensibilité, voire de l'inconscient, invente de nouveaux signes, de nouveaux langages qui sont autant de prises nouvelles sur le réel.

Entre l'art-manifeste et l'art-recherche, l'art qui proclame et l'art qui explore (même s'il donne parfois l'impression de tâtonner), pas de contradiction pourtant: autant de souci de dire, de communiquer, donc, au niveau le plus haut. Toute création est un appel au dialogue, à la confrontation, à la fraternité.

Un mot encore pour certains qui joignent à l'une ou l'autre de ces deux façons de concevoir leur art une tradition venue d'ailleurs, et qui est une occasion supplémentaire de découverte et de dialogue: c'est le cas des rythmes berbères et noirs qui frémissent dans la belle toile qu'a offerte au M.R.A.P. la veuve d'Atlan.

Antoine MENOUX



Atahualpa Yupanqui

LE CHANTRE DES « CRIOLLOS »

TRACER le portrait d'Atahualpa Yupanqui n'est pas chose facile. Il est à la chanson argentine ce que Brassens est à la chanson française, anarchisme en moins, conscience d'être le messager de son peuple en plus. La chanson « Le Poète » (éditée et enregistrée par *Le Chant du monde* avec tous les extraits qui vont suivre), nous renseigne sur ce point:

*« Toi tu te crois différent
Parce qu'on t'appelle poète...
Va-t-en regarder les mineurs
Les hommes dans les champs de blé
Et chante-les, ceux qui luttent
Pour gagner un morceau de pain. »*

Il va de soi que la traduction assez plate ne saurait restituer l'émotion que l'assemblage simple des termes espagnols provoquent. Atahualpa Yupanqui considère que sa mission est de voir cette souffrance et de la dénoncer par le moyen d'expression qui lui est propre: la poésie.

« Je me suis trouvé — dit-il — face à un long chemin attaché à ma guitare, et je me suis dit: ce n'est pas un passe-temps, c'est une énorme responsabilité. »

Ses chansons sont des paroles mises en musique avant d'être un air sur lequel on greffe des paroles.

Dans la *Copla* il écrit:

*« L'Indien creuse dans la pierre
Sa galerie de silence
A son ombre se réfugie
Mon cœur né pour chanter. »*

Cette tendresse vraie caractérise ce grand poète dont la personnalité est comparable à celle d'Asturias son admirateur, son ami, son frère pourrait-on dire.

Atahualpa Yupanqui ne s'appelle pas Atahualpa Yupanqui! Il s'est emparé du premier pseudonyme pour incarner Atahualpa le dernier chef inca monstrueusement assassiné par les conquistadors de Pizarro, et du second — Yupanqui — pour qu'on reconnaisse en lui l'un des grands méritants (titre conféré aux plus grands caciques de l'antique civilisation Quechua).

*« Pampa, mont et forêt tout ne fit qu'un en moi
L'aïeul de la plaine galopa jusqu'à mon berceau. »*

Ces vers situent parfaitement le poète dans son élément naturel: la pampa avec ses étendues désertes et plates qui ressemblent parfois sous le ciel immense, à des îles; provinces entières sans barrière ni enclos appartenant souvent à un seul propriétaire foncier; tous les quelques kilomètres, quand on y passe en voiture, on voit dans ce paysage se profiler au loin, fantomatiques, des vaches noires qu'on dirait sauvages. Dans ce cadre, la distance impose à l'homme ses lois physiologiques et psychiques. Cet amour de la plaine désolée, monotone, nostalgique a été idéalisé, sublimé aussi par le célèbre héros national Martin Fierro et ces vers ne vont pas sans l'évoquer. Martin Fierro, héros de la littérature argentine a, dans son pays, la popularité de Don Quichotte et Atahualpa Yupanqui est de sa lignée.

Le poète se sent à la fois homme et nature. Pour lui, il n'y a pas de divorce. Mieux encore, il y a le cosmos. Le chanteur ne se borne pas à n'être que national: l'univers de Martin Fierro a grandi!

Le silence criollo

*« Je vais de par le monde...
Gardé par un cosmos qui chemine avec moi. »
« Pampa, forêt, montagne, les trois mystères argentins. »*

Le silence, dans le folklore argentin ou « criollo » (autochtone) a une importance inouïe. D'ailleurs, sans le silence, y aurait-il le mystère? Or, le mystère, l'étrangeté, la peur sourde figurent parmi les points les plus fondamentaux de la littérature argentine contemporaine. Borges, Sabato, dans leurs œuvres, évoquent particulièrement bien cet état de chose. A leur culture occidentale s'est incorporé ce silence profond naturel aux Indiens des Andes — le silence criollo!

Atahualpa déclare: *« Mes forces me viennent de loin: de la vie libre conseillée par mes aïeux basques, du silence de forêt et de pierre que mes aïeux indiens mirent comme un dépôt sacré dans cette étrange caisse de résonance que m'a donné la nature en guise de corps et d'esprit... »*

Avis aussi aux amateurs de guitare.

Charles FUTERMAN

(Atahualpa Yupanqui chantera à Paris. Salle de la Mutualité, rue Saint-Victor, le 13 novembre à 21 heures).

CRÉATIONS FÉMININES

Michel Flame

134, rue d'Aboukir, 134 Paris-2^e - Tél. 488-28-33

VENTES SUR STOCKS PERMANENTS

EUROPE

Revue littéraire
fondée en 1923

Ses derniers numéros spéciaux

ZOLA

500 pages - 100 photos
50 articles 15 F

VALLÈS

Numéro spécial précédé d'un
ensemble d'articles sur les évé-
nements de mai 68 12 F

Parmi les numéros disponibles :

LITTÉRATURE POUR LA
JEUNESSE - LITTÉRATURE
CATALANE - SWIFT -
RAMUZ - PIRANDELLO -
BAUDELAIRE - APOLLI-
NAIRE - ELSA TRIOLET
ET ARAGON - ROMAIN
ROLLAND, ETC.

EUROPE

21, rue de Richelieu, Paris (1^{er})
C.C.P. 4560-04 Paris

« Langue maternelle et
langue culturelle doivent devenir,
avec le temps,
une seule et même langue. »

Albert Memmi — (La Statue de sel (1), Agar (1), Portrait du colo-
nisé et Portrait du colonisateur (2), Portrait d'un juif et La Libé-
ration du Juif (3), participation à Les Français et le racisme (4) —
est l'un de ceux qui ont étudié avec le plus d'intelligence les pro-
blèmes de la littérature maghrébine de langue française.

En 1953 paraissaient trois romans : La Grande Maison de
Mohamed Dib, La Colline oubliée de Mouloud Mammeri, deux
Algériens, et La Statue de sel d'Albert Memmi, Tunisien.

Au delà des thèmes et des milieux décrits, ils annonçaient une
littérature de langue française authentiquement maghrébine, née
du heurt de deux cultures, de deux civilisations.

Albert Memmi est aujourd'hui directeur d'une collection aux
Editions Maspéro : domaine Maghrébin.



Albert Memmi

ALBERT MEMMI LE LANGAGE ET LA COLONISATION

Interview recueillie par Jean-Pierre Saïd

— Dans quel esprit a été fondée
cette collection ?

— « Domaine maghrébin » est né en
vérité d'une manière empirique. Pendant
quelques années j'avais fait un cours sur
la littérature maghrébine, et j'avais consti-
tué une petite équipe d'étudiants avancés
autour de ces problèmes. Petit à petit,
cette équipe s'est transformée en un groupe
de spécialistes dont certains ont décidé de
consacrer à cette activité l'essentiel de
leurs travaux universitaires.

— N'est-il pas anormal qu'une telle
collection soit publiée à Paris, plutôt
qu'à Alger, Rabat ou Tunis ?

— On me pose très souvent cette ques-
tion. Je répondrai avec franchise; natu-
rellement il serait souhaitable qu'une telle
collection paraisse en Afrique du Nord
et je remettrais volontiers le relais à quicon-
que voudrait bien s'en occuper, et peut-être
si certaines conditions politiques le per-
mettaient.

Cela dit, il est possible qu'il y ait une
autre difficulté, avec laquelle il vaut mieux
ne pas tricher; tant que la littérature nord-
africaine continuera à se faire en français,
partiellement ou dans une proportion im-

portante, il y aura des chances que Paris
en reste la capitale. N'en est-il pas ainsi
pour la littérature belge de langue fran-
çaise, ou la littérature suisse de langue
française? C'est là peut-être un drame
culturel, mais je ne vois pas de solution
pour le moment.

— Le problème le plus important
donc, pour vous, est celui de la langue ?

— Je vois à quoi vous faites allusion.
Je suis un peu fatigué de ces débats. J'ai
en effet écrit dans le Portrait du colonisé
que le problème de la langue était capital
et j'ai même ajouté cette phrase qui a
tellement heurté : « La littérature colo-
nisée d'expression française est destinée
à mourir jeune. » Que ne m'a-t-on pas ob-
jecté depuis, avec ironie ou avec indigna-
tion! On ne s'est pas fait faute de me
représenter que la fin de la colonisation
n'a pas vu le triomphe d'une littérature de
langue arabe; que le français reste la lan-
gue essentielle de la plupart des écrivains
nord-africains, etc.

1. Editions Corréa — 2. J.-J. Pauvert — 3. Galli-
mard — 4. Payot (en collaboration avec P.H. Mau-
corps et J.F. Held)

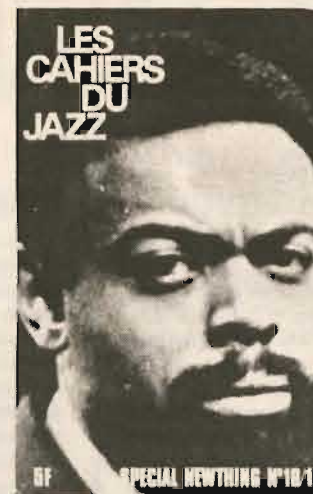
lu - vu - entendu

● Notre amie Olga Worm-
ser a soutenu le 26 octobre à
la Sorbonne sa thèse sur le
Système concentrationnaire
nazi, ainsi qu'une thèse com-
plémentaire : « Essai sur les
sources de l'histoire concen-
trationnaire nazie ». Le jury lui
a décerné la mention « très
honorable ».

● Le Comité National des
Ecrivains fera sa vente annuelle
le 30 novembre au Palais
d'Orsay. Parmi les écrivains
qui seront présents : Arthur
Adamov, Max-Pol Fouchet,
Hubert Juin, Hervé Bazin, Elsa
Triolet, Aragon, et des dizaines
d'autres.

● Le prix Nobel de litté-
rature a été décerné pour la pre-
mière fois à un japonais,
Kawabata Yasunari.

● Un film sur le problème
noir aux Etats-Unis va être
tourné à Cleveland par Jules
Dassin, ancienne victime du
Mac Carthysme, qui revient aux



U.S.A. pour la première fois
depuis vingt ans. Le film, Up
Tight, commencera par l'assas-
sinat de Martin Luther King.
C'est un remake du film Le
mouchard, que John Ford avait
consacré à la lutte des nationa-

listes irlandais au début du
siècle.

● Les cahiers du jazz vien-
nent de faire paraître leur nu-
mero 16.17. C'est un numéro
spécial consacré au jazz
contemporain, le New Thing.
Une table ronde entre critiques
et musiciens y est une bonne
initiation à ce style difficile. A
signaler aussi deux études,
l'une sur le musicien Ornette
Coleman, l'autre sur l'écrivain
Le Roi Jones, entre lesquels, en
effet, les similitudes ne man-
quent pas.

● « Face à la peine de mort »,
une nouvelle brochure vient
d'être éditée par la revue Elan,
que dirige notre ami Louis
Lippens. La brochure est
préfacée par Jean Rostand et
Georgie Viennet, et illustrée
par Didier Raynal. Rappelons
qu'une brochure précédente,
Face au racisme, fut préfacée
par Martin Luther King (Elan,
59, Linselles).

● « Elise ou la vraie vie »,
de Claire Etcherelli va être
porté à l'écran. Le metteur en
scène sera Michel Drach ;
Elise sera incarnée par Marie-
José Nat.

● Des cartes postales-
poèmes en faveur de la paix
au Vietnam sont éditées et
vendues par le poète Jean
Boussuges. On peut se les
procurer chez lui (103, rue
Claude-Bernard, Périgueux),
0,50 F la carte.

● Le festival de cinéma de
Locarno a été marqué cette
année par une entrée en masse
d'œuvres du Tiers-monde. Ont
été particulièrement remarqués
un film tunisien, Moktilar, et un
ghanéen, Pas de larmes pour
Ananse. Le festival organisa en
outre un hommage au cinéaste
indien Satyaraj Ray (auteur no-
tamment du célèbre Pater
Panchali).

Il faudrait replacer cette phrase, et ces
affirmations, dans leur contexte. Je ne me
préoccupais pas, surtout dans le Portrait
du colonisé, du seul problème de la litté-
rature; j'étudiais, faut-il le rappeler, l'op-
pression générale, qui atteignait la person-
nalité entière, individuelle et collective,
d'un peuple colonisé. Je disais qu'un peu-
ple colonisé n'est pas brimé seulement
politiquement et socialement, mais qu'il
était atteint dans sa personnalité cultu-
relle; qu'il était en particulier scindé entre
une culture, privée en quelque sorte, qui
était la sienne, la culture ancestrale, et
une culture officielle et une langue offi-
cielle, administrative, politique, qui était
celle du colonisateur.

Atteint dans sa personnalité.

Je disais également qu'il n'était pas sain
que les écrivains d'un peuple dominé écri-
vent une autre langue que celle qui est
comprise par la majorité de leur peuple.

Je continue à penser que la langue ma-
ternelle et la langue culturelle doivent être,
avec le temps, une seule et même langue.

— Quel serait d'après vous le rythme
d'arabisation au Maghreb ?

— Je ne suis pas prophète et personne
ne peut prévoir ce rythme.

Tôt ou tard, dans un pays libéré, il
faut reconsidérer le problème du langage,

et le problème de l'adéquation culturelle.
Croyez-moi, on ne fait que commencer
avec ces problèmes, et pas seulement dans
les pays ex-colonisés, par une colonisation
de type classique. Cela ne signifie pas qu'il
faillit brimer les écrivains ou imposer quoi
que ce soit, au contraire!

La vérité actuelle est que nous sommes
dans une phase intermédiaire, ce qui ex-
plique le trouble des esprits : la langue
française ne correspond déjà plus aux
besoins et l'arabe n'est pas suffisamment
connu et manié pour l'instant. Et lorsque
certains écrivains maghrébains affirment
que leur pays, l'Algérie par exemple, est
définitivement un pays à deux langues, le
français et l'arabe, ils ne font que mettre
en théorie leur propre malaise.

Les problèmes d'aujourd'hui.

— Cette difficulté n'explique-t-elle pas
la pause qu'on observe actuellement
dans la littérature maghrébine ?

— Peut-être, mais pas seulement; il y
a une raison plus profonde : la revendi-
cation nationale est satisfaite, ou à peu
près. Notre génération, à nous, celle que
j'ai proposé d'appeler « la génération de
1953 », a été la génération de la revendi-
cation. En 1953, à quelques mois d'inter-
valle, ont paru trois livres qui ont fait
date : La Colline oubliée de Mouloud
Mammeri, La Grande Maison de Moham-

med Dib et mon livre La Statue de sel.
Ces trois livres sont des livres de révolte,
de protestation, et il est significatif qu'ils
aient été souvent analysés ensemble. Mais
on n'avait pas assez vu que le roman
maghrébin de l'époque était certes une
question posée à la colonisation, mais
aussi à nos groupes respectifs. Il y avait,
au fond, deux questions qui allaient de
pair : quelle attitude adopter devant la
colonisation et quelle attitude adopter de-
vant nos propres traditions.

Mais, pendant la période de la lutte,
on a vu, on ne pouvait voir que l'aspect
dirigé contre le colonisateur. Aujourd'hui,
la revendication nationale étant à peu près
satisfaite, il ne reste à l'écrivain, je veux
dire à un certain type d'écrivain, naturel-
lement, ce que l'on a appelé « l'écrivain
engagé », que la remise en question des
valeurs de son propre groupe. Or, il est
possible que les conditions politiques ac-
tuelles, dans les trois pays du Maghreb,
ne permettent pas de poser ouvertement
ce genre de problème. Non seulement parce
que l'écrivain entrerait en conflit avec les
Autorités, mais parce que, dans les périodes
de reconstruction nationale, l'écrivain
est vite accusé de semer le trouble dans
les esprits, de gêner cette reconstruction.
Je continue à penser, pour ma part, que
son rôle de contestation est fécond et né-
cessaire, même dans les périodes d'édifi-
cation nationale. Parce que sa littérature
aide un peuple à mieux respirer.



les livres

Ishi

de Théodora KROEBER. Collection « Terre Humaine » Éditions PLON.

En 1849, les Yana, Indiens de la Californie du Nord étaient plus de deux mille.

En 1870, ils sont exterminés. Une quinzaine toutefois de la sous-tribu Yahî disparaissent pour vivre une vie clandestine.

Le 10 novembre 1908 des ingénieurs découvrent, par hasard, un village caché dans le maquis californien, mettent en fuite ses quatre habitants, derniers survivants de la tribu indienne.

Ishi seul survit et continue à vivre dans le plus grand dénuement jusqu'au 29 août 1911 et là à bout de force et d'espoir, il se rend à « la civilisation ».

En 1916, il meurt de tuberculose.

Ishi est le livre de la conquête, du racisme, de la sottise, de la cruauté et des occasions perdues. Théodora Kroeber, ethnologue de profession, l'a écrit avec intelligence et infiniment de tact.

Bernard BERELY

Nous avons lu aussi...

VASSILIS VASSILIKOS : Z (éd. Gallimard, 342 pages, 22 F).

L'auteur, réfugié en France, décrit l'assassinat du député Lambrakis par des hommes qui ont permis d'instaurer la dictature des colonels grecs.

JULES ROY : UNE FEMME AU NOM D'ÉTOILE (Grasset).

Le tome II des Chevaux du Soleil, le grand roman de l'aventure algérienne de 1830-1962.

LÉON POLIAKOV : HISTOIRE DE L'ANTISÉMITISME (Calmann-Lévy).

Parution du tome III : de Voltaire à Wagner.

JAMES BALDWIN : LA PROCHAINE FOIS LE FEU (Collection Idées-N.R.F.).

Un pamphlet mordant sur la condition des Noirs américains.

JEAN-PIERRE ALEM : JUIFS et ARABES (Grasset).

Trois mille ans d'histoire.

JONATHAN SCHELL : LE VILLAGE DE BEN SUC (Grasset).

Un village de 3 500 habitants rayé de la carte. Un « Nuit et brouillard » vietnamien.



le théâtre

M. le modéré

d'Arthur Adamov (Théâtre des Mathurins, Paris).

La modération posée comme principe de vie, n'est vertu qu'en apparence. Maurice Dupré, héros de la pièce d'Arthur Adamov en fait l'expérience.

Petit-bourgeois du Jura, il achète un hôtel à Paris. Il y est heureux entre la compagne fidèle et la fille incestueuse. Il est ensuite placé — toujours aussi modéré — à la tête de l'Etat libre du Jura, dont il sera chassé par son chef de la police. En exil à Londres, il choisit l'immodération de la boisson. La compagne a vieilli, la fille s'est assagie.

La modération pour ce qui touche aux autres et l'immodération personnelle mènent notre homme en purgatoire.

C'est dans les réalités de l'époque qu'Adamov a trouvé la matière de sa pièce. Son humour grinçant fait le reste.

Le prix de la révolte au marché noir

de Dimitri Dimitriadis (Théâtre de la Commune-Aubervilliers).

On répète Shakespeare au théâtre. Les bruits de certaines manifestations de mai dernier parviennent jusqu'aux comédiens. On s'interroge sur le sens même du théâtre moderne. Arrivent la reine de Grèce et son fils : on évoquera l'assassinat



Claude Bricage

du député Lambrakis au théâtre. La reine montre « comment on gouverne un pays ». Elle dansera sur le corps d'un manifestant, avec le directeur du théâtre qui reste « intégré » au système.

La caricature est parfois exagérée, « facile ».

C'est d'autant plus dommage que la pièce était bien bâtie et qu'on n'oubliera pas de sitôt cette reine burlesque et son fils que les colonels d'Athènes ont gardé pour roi.

Jacques TENESSI



les arts

Hommage à Yvonne Mottet

Pour Yvonne Mottet, il n'était pas d'autre éternité que l'insertion de sa vie, de son œuvre, dans la suite infinie des progrès humains. « Il faut s'efforcer, disait-elle, d'être un maillon de la chaîne. »

Rien n'est bouleversant comme la splendeur de l'exposition qu'elle a préparée avant de mourir et qu'elle n'aura pu voir en place, au musée d'Orléans. Yvonne Mottet était née à Lyon, en 1906. Elle vient de mourir



Daniel Frasnay

le 12 septembre, à Montmartre, dans tout l'épanouissement de ses dons créateurs. « Elle a peint jusqu'à son dernier souffle... » Ses œuvres récentes atteignent à une intensité impressionnante des vibrations colorées. La force inouïe des contrastes correspond ici à l'émerveillement devant le monde, à la profondeur du sentiment ou de l'émotion. Don suprême du grand peintre : la beauté de ses toiles nous communique une joie, une espèce de vie ardentes.

Yvonne Mottet a su prendre parti jusque dans sa peinture pour les opprimés. Tel est d'ailleurs le titre de l'une de ses œuvres marquantes. Elle n'a cessé de s'élever contre le racisme.

A l'exposition d'Orléans, Bernard Lorjou, le compagnon d'Yvonne présente justement un ensemble de peintures belles et violentes entre toutes. Mais toute la peinture de Bernard Lorjou n'est-elle pas un combat sans merci contre la guerre, y compris la guerre bactériologique, contre le racisme et l'oppression ? Au cours du voyage qu'il fit aux Etats-Unis au printemps dernier, Lorjou qui avait déjà témoigné en 1964 contre l'assassinat du Président Kennedy, réalisa une lithographie contre l'assassinat de Martin Luther King. Cette œuvre fut diffusée avec le concours de Mme Martin-Luther King, et du mouvement pour la libération des gens de couleur...

Les photographies admirables de Daniel Frasnay ont leur place à l'exposition. Frasnay a su fixer devant nos yeux la présence-même d'Yvonne, avec les expressions qui lui étaient familières, la gravité du regard, le sourire... Il faut l'en remercier.

Juliette DARLE



le cinéma

Custer, l'homme de l'ouest

Au lendemain de la bataille de Potomac, Custer, général victorieux qui refuse la vie sédentaire, est envoyé en garnison près des réserves indiennes, au moment où commencent la ruée vers l'or et donc les problèmes de territoires, de légalité, de traités, d'humanisme et de racisme.

Le réalisateur de Custer l'homme de l'Ouest a conservé la légende du défricheur et du guerrier, mais il a fait de son héros un homme condamné par les nouveaux problèmes d'un monde nouveau.



D.R.

Pour mieux le situer il l'a entouré de deux officiers qui symbolisent l'un l'impérialisme et le racisme brutaux (« Un bon Indien est un Indien mort » dit-il), l'autre la légalité et l'humanisme bourgeois : des accords ont été signés entre deux races, ils doivent être respectés. Mais ni l'un ni l'autre ne suscite la moindre sympathie (ni antipathie) à sa cause.

Lorsque Siodmak cantonne son héros dans sa situation d'homme de guerre, il montre avec force la machinerie qu'est la colonisation, qui utilise d'abord l'homme en tant qu'instrument guerrier et incarnation de valeurs sociales, puis l'abandonne pour des moyens plus perfectionnés tels que les trains blindés. Hélas, il insiste trop, par des discours à peine transposés et laborieux, sur l'Amérique d'aujourd'hui, lorsque Custer fustige les racistes : « Ce n'est pas un problème indien, c'est un problème blanc » (et le spectateur d'accrocher : ce n'est pas un problème noir...), et la colonisation :

« L'invasion des terres indiennes profite à certains » (et le spectateur de penser au Vietnam).

Ces discours sont heureusement de courte durée, et il reste de très belles chevauchées, des batailles poussiéreuses à souhait, des cercles infernaux dont il ne ressort aucun vivant, et surtout trois séquences vertigineuses, des fuites, qui sont aussi des chutes, qui ponctuent le film et en disent plus long sur la violence, légale ou non, que tous les discours.

Michèle DESCOLONGES.



les disques

Chants révolutionnaires

C'est sous ce titre que le « Groupe 17 », présenté par notre ami Max-Pol Fouchet réunit chez Le Chant du Monde (LDX 74335) quinze chants révolutionnaires de tous les temps. Voix chaudes et vibrantes, sélection rigoureuse, textes de valeur, — de Montheus à Maiakowski —, tout concourt à faire de cet enregistrement un document de valeur. Chez le même éditeur, je n'aurai garde d'oublier : les Chants de la révolution cubaine (LDX 4288). Douze chants qui, depuis le 1^{er} Mai 1961, date de la proclamation de la République Socialiste Démocratique Cubaine, sont devenus des classiques.

Le récent appel de l'actualité sur le Portugal, avec la maladie du président Salazar, éclairera d'un jour nouveau les seize « Chants de Lutte » du Portugal-Angola présenté par Luis Cilia qui, sur sa guitare, nous fait ressentir avec beaucoup d'émotion et de suggestion les tourments et l'espoir de ces hommes qui luttent pour leur liberté (Chant du Monde 4308 LDX).

Puis, seul document indiscutable sur ce sujet, l'enregistrement présenté par Madeleine Riffaud des Chants des maquis du Viêt-Nam (Chant du Monde LDX S 4316) : ce sont de vrais témoignages sans astuces techniques, pris sur le vif dans les maquis, lors des longues marches dans la jungle du Sud Viêt-Nam. Les racines musicales de ces chants sont profondément ancrées dans l'irremplaçable fond de folklore ancestral et ces documents qui datent maintenant de trois années gardent toute leur force et toute leur opportunité. Dix-neuf chants, dont le plus émouvant est sans doute cette ronde d'enfants : « les oiseaux » brutalement interrompue par les images sonores des bombardements américains.

Pour conclure sur une note plus paisible et purement artistique, je signale à nos amis lecteurs que la souscription des 7 symphonies de Prokofiev (six disques, l'intégrale des symphonies du grand maître russe, dirigées par Guennadi Rojdestvenski, 165 F au lieu de 209,40 F) est prolongée jusqu'au 15 janvier 1969. Ce sera l'une des plus brillantes souscriptions de cette fin d'année 1968, un apport irremplaçable en nos discothèques où ces symphonies manquaient dans leur ensemble (Chant du Monde).

Bernard SANNIER-SALABERT.



la télévision

Treize nations telles qu'elles se voient

Faire un auto-portrait n'est pas chose aisée, surtout s'il est destiné à être diffusé à travers le monde. On peut se prendre au sérieux ou sourire, se photographier ou faire une caricature. Treize nations d'Europe, invitées à faire leur portrait pour la télévision avaient ce libre choix : cela a donné l'exceptionnelle série « Visages d'Europe » réalisée sur une idée du producteur anglais Anthony Hoyland. Déjà la moitié de ces émissions ont été diffusées. (Il semble que le déroulement des jeux de Mexico ait retardé la programmation de la suite.) Mais nous pouvons dire que l'expérience méritait d'être tentée.

Nous avons vu des séquences très diverses : la Bulgarie par exemple voulant tout nous dire d'elle et de son évolution récente, en trente minutes. Elle nous a offert ses paysages et ses vedettes du football ou de l'aviation, un papillonnement d'images de Sofia à Varna en passant par Plovdiv et la vallée des Roses : comme une vaste mosaïque multicolore. La Roumanie avait opté pour la même formule panoramique, mais assaisonnée d'une pointe d'esprit latin. Quant à l'Allemagne, elle a choisi de nous présenter le citoyen allemand sur le mode humoristique et sans aucune indulgence pour ses grands et ses petits travers : tandis que l'Angleterre a dit avec un humour plus froid ce que devenait le légendaire individualisme britannique assiégé par le modernisme...

Nous ne verrons pas la séquence française puisque selon les termes de l'accord de production les portraits sont destinés à l'exportation. Nous savons seulement que notre pays a présenté un reportage de Hubert Knapp et Jean-Claude Bringuier sur un petit village typique, sorte de « micro-cellule » de la France : Terrasson, en Dordogne.

« Visages d'Europe » reflet de la diversité des nations du vieux continent est sans doute une petite contribution à une meilleure connaissance et, partant, une meilleure compréhension entre les hommes. Ce genre de compétition télévisée qui mériterait d'être renouvelée régulièrement et gagnerait à être ouverte au monde entier, a le mérite supplémentaire de permettre d'apprécier des styles très variés de télévision.

Jean CONTE.

LE CONTE DU RICAIN NOIR



Melvin van Peebles est un écrivain noir américain, installé en France depuis plusieurs années déjà.

Son livre « *Le Chinois du XIV^e* » est moins un roman qu'une suite de nouvelles reliées par un argument formel : dans un bistrot parisien, pendant une panne de courant, les habitués peuplent l'obscurité en racontant chacun une anecdote vécue.

Voici, extrait du « *Chinois du XIV^e* », avec l'aimable autorisation des éditions Jérôme Martineau, le « Conte du Ricain noir ».

JE suppose que les gens la trouvent étrange, ma réponse. C'est-à-dire, si je pouvais faire un vœu, qu'est-ce que ça serait? J'aimerais bien un million de dollars, ça, c'est vrai, et j'ai envisagé la courbure du train arrière de B.B., tout comme n'importe qui. Et je n'ai rien contre une bonne cuite non plus. Mais quand même, mon premier vœu, j'ai une idée que ça serait de retourner à Chicago, au quartier noir, à la barbiershop de mon grand-père, pour une demi-heure.

Tu sais ce que je voudrais y faire? Tu sais pourquoi je voudrais retourner dans la barbiershop de mon grand-père? Je voudrais me joindre aux discussions sur l'Etat le plus long des U.S.A., voilà.

A ce moment-là, les gens me disent toujours : « Hein ? » C'est-à-dire, ils ne comprennent pas, et toi, je suppose que tu ne comprends pas non plus.

Voilà : dans la barbiershop de mon grand-père, autrefois, quand j'étais un gosse, le grand sujet des discussions des vieux messieurs qui se réunissaient là toute la journée, c'était sur le problème : quel Etat c'est, le plus long? Ils étaient divisés en deux fonctions : les californiens, ceux qui disaient California, c'est l'Etat le plus long, dirigés par M. Johnson de La Bretelle-Rouge, et les texiens, dirigés par M. Abernathy du Goître-au-Cou.

Les discussions duraient des heures. Certainement, le sujet c'était quel Etat c'est le plus long, mais les discussions, elles n'étaient pas limitées rien qu'à ça. Ils parlaient de toutes sortes de choses.

Un fait que peut-être tu peux trouver curieux, c'est qu'il y avait un almanach sur l'étagère au-dessus des piles de serviettes propres pour la figure. Je l'ai vu moi-même des tas de fois quand j'allais chercher quelque chose dans le placard. Sûrement, dans l'almanach, il y avait l'information mécanique sur les longueurs et les largeurs des Etats, information qui pouvait conclure une fois pour toutes quel Etat c'est le plus long.

MAIS, comme j'ai dit, les discussions dans la barbiershop de mon grand-père, ça ne se passait pas comme ça, et l'almanach, il restait toujours au-dessus des serviettes, pas touché. Et je suis sûr qu'il serait encore là, pas touché, sauf que la barbiershop a été vendue depuis longtemps et changée en restaurant qui a fait faillite, et après en disqueshop. Et depuis longtemps aussi, grand-père, frère Johnson, frère Abernathy, frère Weston des Trous-de-Nez et les autres sont morts.

En tout cas, c'est ça que je ferais si j'avais un vœu, je retournerais dans la barbiershop de mon grand-père. Bien sûr, je serai grand, comme je suis maintenant, pas un gosse comme j'étais alors, avec seulement le droit d'être vu et pas entendu. La première chose que mon grand-père m'a dite quand il m'a donné mon premier emploi dans la vie, c'était : « Fils, tu es ici pour cirer les chaussures. Ferme ton bec. Mets pas ton museau dans les conversations des grandes personnes. »

Je ne sais pas pourquoi, mais ça serait l'été. Ils seraient tous là assis, grand-père aurait un vrai client dans un des fauteuils de coiffeur et quelqu'un ferait salon dans l'autre. Les deux bancs contre les murs seraient garnis et peut-être

quelqu'un serait assis sur l'estrade du cirreur et le moi-gosse mettrait le vieux polish sur ses chaussures. Moi-de-maintenant, je m'assois aussi. Je les laisserais parler. Et puis, quand il y aurait un ange dans la conversation :

— Ah! C'est pas California et c'est pas Texas non plus, c'est ni l'un ni l'autre, l'Etat le plus long.

Ils sentiraient venir une histoire.

— Non, je continuerais, c'est pas California ou Texas. L'Etat le plus long de l'Union, c'est Virginia. Les gens croient que Virginia, c'est un assez petit Etat, mais moi, je vous le dis, c'est pas vrai. Virginia, c'est l'Etat le plus long.

Il y aurait du silence, sauf peut-être une auto-haut-parleur qui passerait dans la rue en faisant la réclame pour un bal samedi prochain et le zzzzzz zzzzzz d'une mouche essayant de quitter le papier tue-les-mouches qui l'avait invitée si délicieusement quelques secondes avant.

— Une fois, quand j'avais dix-huit ans, j'ai habité une année dans l'Etat de Ouest-Virginia...

— Mais, il y a une seconde, tu disais Virginia, pas Ouest-Virginia, interromprait sûrement M. Johnson, qui n'avait pas beaucoup de patience.

— Laissez-le parler, je suis sûr qu'il sait bien ce qu'il dit, quelqu'un d'autre tâcherait de faire taire M. Johnson.

— Bon, en tout cas, comme j'ai dit, j'ai habité une année en Ouest-Virginia, quand j'avais dix-huit ans. J'étais à l'école là-bas. Bien, comme vous savez, Ouest-Virginia, c'est assez dans le Sud, et les écoles et tout ça, comme l'Université où j'étais, c'était ségrégué, mais quand même, on peut s'asseoir où on veut dans les transports publics.

L y aurait pause. Pastèques!... Pastèques!... le pastèque-man passerait dans la rue en chantant son cri et en vendant ses tranches de pastèques glacées. Pastèques!... Pastèques!...

— Eh bien, c'était Noël, et naturellement je revenais ici, à Chicago, pour passer ces jours de fête avec mes mère et père. J'ai monté dans le train à Charleston, Ouest-Virginia. C'était la première fois que je prenais un train pour aller vers le Nord. C'était la tête de ligne et la micheline n'était pas encore chauffée.

Le zzzzzz zzzzzz de la mouche aurait presque cessé maintenant, peut-être encore un peu par faibles intervalles. Et peut-être la voix du pastèque-man dans la rue de nouveau monterait puis descendrait quand il repasserait dans l'autre sens.

— J'étais avec un autre étudiant qui était de Chicago aussi. Son nom était Henry Sitwell. Je n'oublierai jamais où on était assis. C'était au milieu de la micheline, sur le côté droit. J'étais du côté de la fenêtre et lui du côté du couloir. En tout cas, comme j'ai dit, la micheline n'était pas tout à fait chauffée. J'ai ôté mon pardessus et je l'ai mis sur moi comme une couverture — sur ma tête aussi, parce que, avec la lumière en plus... Souvent je couche avec la couverture sur ma tête. Je crois que je suis tombé endormi tout de suite. Peut-être même avant que le train ait quitté la gare.

Soudain, je me suis réveillé. Peut-être c'est pas soudain, mais en tout cas, tout à coup, j'étais réveillé. Et j'avais chaud, mon Dieu! Et aussi, je suffoquais.

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Edité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque. Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 128 pages de lecture passionnante. Abonnement : 18 F. (CCP Paris 1282-52). Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ». « Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-Gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél. : 326-84-29

En souscription :

Joao MENDES

LA REVOLUTION EN AFRIQUE
— PROBLEMES ET PERSPECTIVES —

Préface de Jean SURET-CANALE

Directeur adjoint du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes
Documentation sur demande

Les Editions du Pavillon peuvent vous envoyer leur catalogue et vous tenir au courant de leurs activités.

Nous examinons avec attention tout manuscrit qui nous est adressé.

PARUTIONS RECENTES :

- Georges ORY, Président du Cercle Ernest Renan, *Le Christ et Jésus*, Préface d'Henriette Psichari 19 F
- Les femmes, la vie et l'amour, (Rapports et débats in-extenso de la Semaine de la Pensée marxiste à Bruxelles, 16 F
- André MAUROIS, de l'Académie française : *De la morale médicale — Discours aux médecins*. Avec une lettre liminaire du Professeur Robert DEBRE, de l'Académie des Sciences. Un ouvrage de luxe (tirage limité) de quatre-vingts pages, format 13 x 18, couverture papier façon bois, texte sur vélin teinté azur et velin crème, impression en noir et laque anglaise, reproduction en gravure sur bois d'un caducée ancien 12 F
- Jacques FINER : *Les brames de l'été*, Nouvelles traduites du yiddish, Préface de Pierre PARAF 15 F
- Joel WEISS : *A l'école de l'amitié*, Préface de Silvia Monfort 8 F

Diffusion pour MM. les Libraires
ODEON-DIFFUSION, 24, rue Racine, PARIS-6^e

Le conte du Ricain noir

(Suite de la page 33)

VOUS voyez, le train, il commençait à rouler et à chauffer et tout ça, hein ? Et j'étais entièrement couvert par cet énorme pardessus. Ma tête, les mains, tout. Eh bien, naturellement, la première chose que j'ai faite, c'est que j'ai retiré le pardessus de sur ma tête pour respirer. J'ai eu presque une attaque. Je l'ai ramené sur ma tête. Vous savez pourquoi ? Vous savez ce que j'ai vu ? C'était la nuit, peut-être deux heures ou trois du matin, et dans la micheline, c'était tout noir, sauf une plaque éclairée tout au fond, au-dessus de la porte. Et vous savez ce que cette plaque au-dessus de la porte d'entrée des voyageurs disait ? Elle disait : POUR BLANCS SEULEMENT.

— Au début, je me dis : « J'ai un cauchemar. » Mais je n'ai pas pris de risque. Sans sortir ma main de la couverture ni rien, j'ai fait une sorte de télescope avec une manche de mon pardessus, et j'ai regardé encore. C'était bien ça : au bout de la manche, il y avait « Pour blancs seulement ». C'était un cauchemar, oui, mais c'était pas en rêve. Petit à petit, quelque chose m'est revenu. Le train ne montait pas directement vers le Nord. Il faisait une sorte de détour et descendait dans l'Etat de Virginia, qui est tout à fait un Etat du Sud.

Je ne sais pas. Sans doute, quand le train est arrivé à la frontière des deux Etats et que le contrôleur est passé pour dire que tous les Noirs sont obligés de sortir et d'aller dans un wagon spécial, moi, parce que j'étais tout à fait couvert par ce pardessus, il m'a manqué.

En tout cas, j'étais là-dedans. Tout à coup, je me rends compte de la présence de quelqu'un qui respirait régulièrement à côté de moi, et je me souviens de Sitwell, l'autre garçon avec moi. Je le pousse du coude. Il ne se réveille pas.

Je le pousse encore. Pas de réponse. Je crois que je me suis oublié, je l'ai secoué avec mes deux mains et la couverture a glissé de ma figure. Il a grogné et s'est retourné vers moi dans son sommeil. C'était une femme blanche. J'ai ramené d'un coup mon pardessus sur ma tête. « Seigneur, Seigneur, j'ai prié, empêche-la de se réveiller ! »

Le Seigneur m'a écouté. Elle ne s'est pas réveillée. Elle a posé sa tête sur la partie du pardessus qui couvrait mon épaule. Elle a ronronné contre moi, elle a mis son bras en travers de ma poitrine. Sa respiration est redevenue lente et régulière. On était là, joue contre joue, séparés seulement par mon pardessus ; on était là, dans le milieu de la nuit, en Virginia. J'étais là, sous mon pardessus, suant chaud et froid.

ENVIRON un million de miles plus tard... Le prochain matin. Maintenant, on était dans le Nord. Je sortis finalement de sous mon camouflage. La dame sauta sur ses pieds et changea de place. Elle aurait crié, mais la plaque au-dessus de la porte « Pour blancs seulement » avait été retirée.

J'arrêtera la de parler. Je n'aurais pas besoin de continuer. Ils connaîtraient tous la suite. L'humiliation et la peur. Ils connaissaient tout ça. Ils pouvaient tous imaginer combien de fois pendant que j'étais sous mon pardessus, j'ai entendu la femme crier : « Au nègre ! Au viol ! », combien de fois j'ai dû sentir que j'étais battu, que le train s'arrêtait, que j'étais traîné hors de la micheline, torturé, châtré, brûlé, pendu.

Il y aurait du silence. Et alors, quelqu'un dirait :

— Je crois que peut-être, là, tu tiens quelque chose. Ouais, je pense, Virginia, c'est peut-être bien l'Etat le plus long, au fond.

Je ne sais pas, je voudrais raconter ça à quelqu'un. En tout cas, si j'avais un vœu, c'est ça que je demanderais : retourner à la barbiershop de mon grand-père.

LA VIE DU M.R.A.P.

NOVEMBRE 1968 - N° 276

deux communiqués

POLOGNE : L'ÉMOTION DES ANTI-RACISTES

Le Bureau National du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a, au mois de mars dernier, exprimé « son inquiétude et son appréhension devant certaines campagnes et mesures prises à l'encontre de citoyens polonais d'origine juive » et demandé « aux autorités de la République Populaire de Pologne de prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher tout ce qui peut favoriser de telles discriminations », indiquant qu'il y avait là « un risque certain de réveiller un courant antisémite ».

Des informations et témoignages recueillis depuis, il ressort que des juifs nombreux ont été suspendus de leurs fonctions publiques, politiques, administratives, gouvernementales, ou plus simplement professionnelles ; qu'il en résulte un climat de suspicion généralisée à l'égard des juifs, qui vivent désormais en Pologne dans l'incertitude et l'inquiétude. Leur avenir semble compromis dans ce pays où naguère ils connurent les persécutions de l'ancien régime fascisant, avant que les abominables massacres hitlériens ne viennent anéantir la plus grande partie de leur communauté.

Les juifs qui survécurent et qui demeurèrent en Pologne ou qui y revinrent après avoir pris part à tous les combats pour libérer l'Europe de l'opresseur nazi, ont donné maintes preuves de leur attachement à la Pologne nouvelle. Il serait douloureux de les voir collectivement rejetés de la communauté polonaise et faire ainsi les frais d'une flambée nationaliste qui ne peut que nuire à la Pologne toute entière.

Le Bureau National du M.R.A.P., dont plusieurs membres ont pu constater sur place les efforts déployés par les autorités polonaises pour rompre, après la deuxième guerre mondiale, avec un passé d'oppression antisémite, décide de faire une démarche auprès de Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Pologne en France, pour exprimer l'émotion des antiracistes de notre pays devant une situation profondément intolérable.

BIAFRA : POUR UNE PAIX JUSTE

Profondément ému par l'atroce guerre civile qui se poursuit au Biafra et qui soulève la réprobation mondiale, le Bureau National du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), en appelle à toutes les puissances impliquées directement ou indirectement dans ce conflit, et leur demande de faire cesser le massacre des innocents.

Le sort de ce pays est un des épisodes sanglants et inhumains du drame beaucoup plus vaste des pays du Tiers-Monde confrontés, dans le contexte de la guerre froide, aux problèmes légués par le colonialisme qui continue, par personnes interposées, à défendre ses propres intérêts économiques.

Le Bureau National du M.R.A.P. insiste pour que soit recherchée rapidement et loyalement une solution négociée ouvrant pour toutes les populations en cause la perspective d'un libre épanouissement dans la paix.

Ces deux résolutions ont été adoptées par le Bureau national à sa réunion du 3 octobre 1968.

LES « 4 A 7 » DU SAMEDI

Nos nouveaux locaux, 120, rue Saint-Denis, permettent, comme nous l'avons annoncé d'organiser des activités culturelles. A partir du 23 novembre, conférences-débats, rencontres avec des écrivains et artistes, auditions et projections auront lieu chaque samedi de 16 à 19 heures.

Au programme des premières séances : sport et racisme, le Biafra, l'antisémitisme aujourd'hui, l'affaire Lammerding, le sous-développement, les Antilles, etc.

Faites vos suggestions. Venez nombreux.
(Renseignements au siège du M.R.A.P. Tél. : GUT, 09.47)

Prochainement : ouverture d'une bibliothèque.

Le comité du M.R.A.P. de Loire-Atlantique a organisé, le 10 octobre à Nantes une conférence de presse, destinée à faire connaître sa création et ses projets. Michel Plé, président du comité et Albert Lévy, secrétaire national du Mouvement, ont tour à tour exposé l'action du M.R.A.P. et répondu aux questions de l'assistance. Les journaux nantais, *Ouest-France*, *l'Eclair* et *Presse-Océan* ont publié, le lendemain, de copieus comptes rendus.

De nombreuses personnalités de toutes tendances et représentant les milieux les plus divers ont accepté de donner leur patronage au comité départemental. Plusieurs étaient présentes à la conférence de presse, où l'on reconnaissait notamment M. Chauvel, conseiller général, adjoint au maire de Nantes, et représentant celui-ci ; Mme Gandemer, conseiller général, maire de Vieillevigne ; les professeurs Pigeon et Descuns ; M. Gluck, représentant M. Sexer, président de la Communauté israélite ; l'abbé Gravouille ; M. Raduf, secrétaire du comité catholique de lutte contre la faim ; M^e Pascaud ; des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme, et de plusieurs autres associations.

Animé par MM. Michel Plé et Henri Crussion, Mmes Josette Dussaud et Josiane Tisserat, le comité de Loire-Atlantique a déjà établi des contacts dans les principales villes du département. Il prépare des conférences, projections et expositions dans les Maisons de Jeunes, une soirée folklorique, et se consacre activement à la diffusion de *Droit et Liberté*.

CE MOIS-CI

Semaine du 11 au 16-11 : Exposition sur le racisme à la M.J.C. de Neuilly.

13-11 : Conférence-débat sur le racisme, animée par Roger Maria, à la M.J.C. de Maromme (Seine-Maritime).

15-11 : Débat animé par Sally N'Dongo à la M.J.C. de Neuilly, à la suite du film *l'Afrique des banlieues*.

16-11 : Signature de livres à la M.J.C. de Neuilly. Pierre Paraf y participera.

22-11 : Albert Lévy et Moktar Allab présenteront le M.R.A.P. à Houilles (31, rue Condorcet) au Mouvement « Jeunes Femmes ».

27-11 : Débat à la M.J.C. de Livry-Gargan, animé par Henri Citrinot sur « La Crise du Moyen-Orient ».

17 novembre : réunion du Conseil National

Le Conseil National du M.R.A.P. se réunira le dimanche 17 novembre à Paris, au siège du Mouvement.

A son ordre du jour figurent notamment les points suivants : examen des aspects actuels du racisme et de la lutte antiraciste ; réalisation de l'enquête sur les travailleurs immigrés ; diffusion de « Droit et Liberté ».

● Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a pris la parole à l'assemblée de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais, le 26 octobre, à Paris, sous la présidence de notre ami Sally N'Dongo.

● Charles Palant, secrétaire général, représentait le M.R.A.P., le 29 septembre, à la cérémonie des sociétés mutualistes juives, à Bagneux ; le 19 octobre, à la conférence des Amis de la Presse Nouvelle ; le 24 octobre, à la réception organisée à Paris pour l'ouverture du Bureau d'information du Front National de Libération du Sud Vietnam.

● M^e Manfred Imerglik, membre du Bureau National du M.R.A.P., a participé, le 9 octobre, à la « table ronde » organisée par « Monde Uni » sur les Droits de l'Homme, avec le concours de diverses associations et personnalités.



BULLETIN D'ADHÉSION

PRESIDENT D'HONNEUR : Léon LYON-CAEN (Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation) ; **PRESIDENT** : Pierre PARAF ; **SECRETARE GENERAL** : Charles PALANT.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Diomède CATROUX, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Docteur Jean DALSACE, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQUO, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Joseph KESSEL, Alain Le LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Jean PIERRE-BLOCH, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, Général Paul TUBERT, VERCORS, Dr WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, André MAUROIS, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Approuvant le combat de « Droit et Liberté » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHERE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 5 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

LE CONCOURS D'ABONNEMENTS A DROIT & LIBERTÉ

En quatre mois, vous pouvez recueillir de nombreux abonnements. C'est en effet le 1^{er} mars prochain que se terminera le concours.

C'est actuellement Madame Fanton, de Paris, qui est en tête des participants avec 20 abonnements recueillis.

Le sera-t-elle encore le mois prochain ? Cela dépend de vous.

LE TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN

Le tirage des Bons de Soutien du M.R.A.P. aura lieu comme prévu le dimanche 17 novembre au siège du Mouvement à 12 h 30, après la séance du matin du Conseil national (1).

Mille cadeaux, rappelons-le, seront répartis entre les souscripteurs, notamment : un poste de télévision en couleurs, un voyage de deux semaines en Turquie ou en Tunisie, deux semaines de séjour-relaxe dans une station pyrénéenne, un électrophone, une caméra, etc.

Hâtez-vous donc de régler vos Bons de Soutien — en retournant les talons pour le tirage. Ou d'en commander un ou plusieurs carnets supplémentaires.

Le carnet de 5 Bons de Soutien : 10 francs

(1) Les années précédentes, le tirage avait généralement lieu au cours d'un gala. Mais celui-ci a été reporté en raison de l'exposition-vente de tableaux fixée au 3 décembre (voir page 25).

AUX OBSÈQUES DE BERNARD LECACHE

Les obsèques de Bernard Lecache, président de la L.I.C.A. (Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme) ont eu lieu le 24 octobre au cimetière Montmartre. Le M.R.A.P. était représenté à cette cérémonie par une délégation de son Bureau National, composée de Charles Palant, Moktar Allab, Armand Dimet, Marie-Louise Kahn, Albert Lévy et Charles Ovezarek.

PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

DANS les premiers jours de septembre s'est tenu à Bruges un colloque organisé par le Centre Européen de la Culture et consacré au problème des « stéréotypes ».

Parmi les participants, un certain nombre de spécialistes des sciences humaines qui se devaient de chercher en premier lieu à établir une définition précise et rigoureuse de la notion même de **stéréotype**, et à élucider son rapport à la notion plus commune de **préjugé**. Retenons simplement de leurs échanges que la seconde est plus large que la première : le préjugé ne revêt pas nécessairement la forme du stéréotype ; là où il s'accompagne de stéréotypes, ceux-ci sont une expression particulière du préjugé en même temps qu'ils lui servent de pseudo-justification théorique. D'entrée de jeu M. Léo Moulin, professeur au Collège d'Europe et président du colloque, avait proposé cette définition du stéréotype : « **une conception ou aperception rigide, fautive ou faussée, a prioristique, plus ou moins structurée, et le plus souvent chargée d'affectivité négative, concernant des groupes (locaux, nationaux, raciaux, religieux, sociaux, politiques, etc.) ou des individus appartenant à l'un ou l'autre de ces groupes, et affectant la perception, la pensée, le jugement et les actes** ».

Idées fausses.

Le colloque — ou plus exactement, pour respecter la terminologie adoptée par le Centre Européen de la Culture, le « stage » — de Bruges se situait dans le cadre d'une campagne d'éducation civique européenne, entreprise il y a plusieurs années déjà par ce Centre. C'est dire qu'il y fut surtout question des stéréotypes **nationaux**, et particulièrement des idées toutes faites, souvent fausses et souvent péjoratives, que les peuples d'Europe se font les uns des autres, en tant que ces idées constituent autant d'obstacles à leur mutuelle compréhension et bonne entente, à la naissance et au développement d'un « esprit européen ». Les conditions d'une connaissance plus éclairée et plus objective des civilisations européennes étrangères furent, dans ce contexte, l'objet d'un examen attentif.

Cependant, au-delà des préjugés nationaux, le problème des stéréotypes ne pouvait manquer à cette occasion d'être abordé dans toute sa généralité et dans toute son ampleur, et il était clair qu'en particulier le groupe important des stéréotypes **raciaux** (qui intéresse plus spécialement l'action du M.R.A.P. et les lecteurs de **Droit et Liberté**) ne pouvait être exclu de la discussion.

C'est pourquoi notre Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés raciaux (C.L.E.P.R.) avait accepté bien volontiers de répondre à l'invitation du Centre européen de la Culture en participant à ces débats ; il y fut représenté par Mme Olga Wormser, qui fit un exposé sur les « **effets des préjugés nationaux et raciaux dans la vie des peuples** », axé principalement sur le rôle et l'évolution des stéréotypes au sein des camps de concentration nazis ; par Raoul Dubois, qui fut l'animateur d'une commission chargée d'étudier les moyens de lutte contre les stéréotypes dans la littérature pour la jeunesse et la presse enfantine ; et par moi-même.

Le jeu des influences

La question que j'y traitai fut celle de « **la genèse des préjugés raciaux et nationaux chez l'enfant** ». Fidèle à la vocation du C.L.E.P.R., c'est sur les premiers que je mis principalement l'accent, essayant de démêler, dans leur apparition et leur développement, le jeu complexe des influences (familiales — religieuses — celle des « **mass media** » — celle aussi, diffuse, du climat général de violence dans lequel poussent nos enfants), et examinant ce que l'école et les organisations péri — ou extrascolaires peuvent faire pour les contrecarrer.

Je n'ai voulu donner ici, aux lecteurs de **Droit et Liberté**, qu'un aperçu très sommaire de ce que furent ces journées de réflexion en commun sur un problème qui déborde sans doute leurs préoccupations propres, mais qui a néanmoins son importance au regard des objectifs de notre Mouvement : de ces réflexions j'espère avoir réussi à leur montrer l'intérêt pour l'éclaircissement des bases théoriques de notre action.

Marc-André BLOCH
Président du C.L.E.P.R.

**RENÉ CASSIN
PRIX NOBEL
DE LA PAIX**

Le Prix Nobel de la Paix a été attribué à René Cassin pour sa contribution à l'élaboration de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Ainsi, une carrière tout entière vouée à la défense des Droits de l'Homme trouvera sa consécration.

Nous présentons à M. René Cassin nos respectueuses félicitations.



Elie Kagan

LE CARNET DE D.L.

Naissances.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Mariam**, fille de nos amis Ibrahim et Marie-Madeleine DIAKITE, collaboratrice du secrétariat du M.R.A.P. Nos cordiales félicitations et nos vœux les meilleurs.

Nous avons appris avec joie la naissance de **Sandra** au foyer de nos amis Simon et Josette RABENBACH, le 18 octobre 1968. Nous leur présentons nos félicitations et nos vœux.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Jean-Jacques**, fils de Lydia et de Bernard KORSAKISSOK, responsable du service de publicité. Toutes nos félicitations et nos vœux les meilleurs.

Mariage.

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de nos amis **Michel ROGUINSKY**, président du comité du M.R.A.P. de Tours et **Françoise MI-**

CHON, militante active de ce comité. Qu'ils trouvent ici, de même que leurs familles, nos félicitations chaleureuses et nos vœux de bonheur.

Nos deuils

Notre amie Renée Baboulène, membre du Bureau National du M.R.A.P. et secrétaire du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux) a eu la douleur de perdre son père, M. **René BABOULENE**. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille notre affectueuse sympathie.

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de notre ami **H. YANOWITZ**, âgé de 53 ans, qui était l'un des animateurs du P.A.C.S. (Paris American Comitee to Stop War). Ce courageux militant américain de la paix et de la fraternité humaine avait maintes fois apporté son concours à notre action. Il avait récemment encore collaboré à la réalisation de notre dossier sur l'affaire Rosenberg, paru dans le dernier numéro de « Droit et Liberté ». Nous exprimons à sa famille nos très sincères condoléances.

« GRIBOUILLE »

60, rue Faidherbe

Lille

tél. 55-03-05

le plus joli bal
de fin d'année
est le

**BAL
DE L'UNION
DES ENGAGÉS
VOLONTAIRES
ET
ANCIENS
COMBATTANTS
JUIFS**

le 24 décembre 1968
dans

**LES SALONS
DU
PALAIS
D'ORSAY**

orchestre tzigane
et
attractions artistiques
orchestre de jazz
et
ROBERT BAHR
vedette israélienne
de la chanson

Réservez vos places
dès à présent

U.E.V.A.C.J.
58, rue du Château-d'Eau
Paris-10^e - Tél. : 607-49-26

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

La gérante : S. Bianchi
Imprimerie La Haye-Mureaux

Sangène

**BAS-SLIP
COMBINÉ**

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
OU
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Mercel : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

DRIT ET LIBERTÉ - N° 276 - NOVEMBRE 1968



ROBES

JERSEY

JUNIOR



RAINETT

vêtements de sport pour enfants : 23 rue du Mail, Paris 2^e - Tél. 236-20-90